



2015-131 REV3

Programme de travail annuel 2016

De Directeur exécutif

À: Conseil d'administration

Doc. préc. 2015-058 REV2

Objet Programme de travail annuel 2016



Programme de travail annuel

2016

Table des matières

1.	Vue d'ensemble	4
1.1	Note de synthèse	4
1.2	Mission, vision et valeurs	5
1.3	Contexte et perspectives politiques pour 2016	6
2.	Objectifs stratégiques et objectifs opérationnels pour 2016.....	8
2.1	Objectifs stratégiques pour 2016.....	8
2.1.1	Objectif stratégique 1: continuer de renforcer le rôle de l'Agence en matière de contribution aux politiques de la justice, de la sécurité et de la liberté en Europe, ainsi qu'en matière d'animation de ces politiques en Europe:.....	8
2.1.2	Objectif stratégique 2: devenir un centre d'excellence et un prestataire de services reconnu dans le domaine des TIC:	8
2.1.3	Objectif stratégique 3: renforcer le rôle de l'Agence en tant que principal centre technologique et pôle d'expertise de l'Union en matière de TIC:.....	8
2.1.4	Objectif stratégique 4: mettre en place une organisation moderne, efficace et agile:	9
2.2	Objectifs et activités en 2016.....	9
2.2.1	Objectifs & activités prévus en 2016 pour atteindre l'objectif stratégique 1:	9
2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	10
2.2.1.2	Évolution des systèmes:	11
2.2.1.3	Gestion du réseau et de l'infrastructure de communication:	12
2.2.1.4	Développement et mise en œuvre de nouveaux systèmes:.....	13
2.2.1.5	Sécurité: 13	
2.2.1.6	Protection des données:.....	14
2.2.1.7	Rapports et statistiques:.....	14
2.2.1.8	Formation à l'utilisation des systèmes par les États membres:	14
2.2.2	Objectifs & activités prévus en 2016 pour atteindre l'objectif stratégique 2:	15
2.2.2.1	Devenir un centre d'excellence en matière de services liés aux TIC:	15
2.2.2.2	Poursuite du développement du cadre de gouvernance:	16
2.2.2.3	Recherche et développement, évolution des systèmes:.....	16
2.2.3	Objectifs & activités prévus en 2016 pour atteindre l'objectif stratégique 3:	17
2.2.3.1	Relations avec les États membres, les institutions de l'Union et les autres parties prenantes:	17
2.2.3.2	Relations avec les agences européennes et d'autres organes pertinents:	17
2.2.3.3	Poursuite du renforcement de la communication externe:	18
2.2.4	Objectifs & activités prévus en 2016 pour atteindre l'objectif stratégique 4:	18
2.2.4.1	Planification stratégique:	18
2.2.4.2	Gestion financière:	19
2.2.4.3	Logistique et gestion de l'infrastructure:	19
2.2.4.4	Passation de marchés:.....	19
2.2.4.5	Gestion des ressources humaines:.....	19
2.2.4.6	Communication interne	20
2.2.4.7	Audit interne:	20
	Annexe A: Objectifs opérationnels spécifiques, résultats et indicateurs de performances ...	21
	Annexe B: Prévisions budgétaires 2016: Prévisions budgétaires de haut niveau pour 2016 (engagements C1)	66
	Annexe B: Prévisions budgétaires 2016: Composition du budget par titre	67
	Annexe C: Aperçu des risques critiques et des mesures d'atténuation	68
	Annexe D: Tableau récapitulatif des grands marchés publics et des projets prévus en 2016..	71

1. Vue d'ensemble

1.1 Note de synthèse

Le programme de travail annuel de l'Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice ¹ (eu-LISA) a pour but d'offrir une vue d'ensemble des objectifs et des activités de l'Agence en 2016. Il présente en détail les objectifs et résultats opérationnels annuels qui contribueront à atteindre les objectifs stratégiques et les objectifs opérationnels de l'Agence. Le programme de travail fournit également des estimations relatives à la répartition des ressources humaines et financières de l'Agence et présente les indicateurs qui peuvent être utilisés pour quantifier les progrès accomplis en direction des objectifs fixés. Ce document servira également de base aux prévisions budgétaires de l'Agence pour 2016.

En 2016, l'Agence poursuivra sa mission principale: apporter une valeur ajoutée en assurant une gestion opérationnelle stable et rentable des systèmes qui lui sont confiées (au moment de la rédaction du présent programme, il s'agit des systèmes VIS/BMS, SIS II et Eurodac). En 2016, l'Agence pourrait devoir préparer l'intégration de nouveaux systèmes tels que ceux prévus dans l'initiative sur les frontières intelligentes (Smart Borders).

L'Agence continuera de prévoir et de maintenir des niveaux de charge de travail, de coûts et de personnel adéquats pour assurer la meilleure performance de l'ensemble des systèmes dont elle a actuellement la charge et de tout nouveau système qui pourrait lui être confié à moyen terme. Tout en mettant en œuvre un calendrier ambitieux de mesures adaptatives et correctives de maintenance, l'Agence identifiera des opportunités pour continuer d'améliorer la rentabilité économique et l'efficacité des systèmes qu'elle gère en élaborant et en affinant la feuille de route de chaque système afin d'améliorer en permanence les services réalisés.

Sur le plan des ressources, l'Agence poursuivra ses efforts pour conserver et accroître ses effectifs afin de construire une organisation durable, efficace et agile. Elle poursuivra le développement de ses structures de services liés aux TIC et de gouvernance d'entreprise, affinera et précisera les systèmes existants de gestion de la performance, tant sur le plan des systèmes qu'elle gère que sur celui de sa structure organisationnelle.

Les progrès accomplis dans les domaines opérationnels susmentionnés sur le court terme, c'est-à-dire depuis la création de l'Agence, démontrent la volonté durable et stratégique d'eu-LISA d'améliorer en permanence la valeur ajoutée apportée à ses parties prenantes pour les aider à mettre leurs capacités technologiques et leurs compétences organisationnelles au service de leurs besoins. Pour y parvenir, l'Agence a adopté des objectifs stratégiques et opérationnels à long terme ambitieux² et exigeants; qui devront être conciliés avec ses engagements quotidiens en matière de personnel et de ressources. Pour atteindre ses propres objectifs stratégiques et opérationnels ambitieux, l'Agence continuera de mettre en œuvre des pratiques de bonne gouvernance afin d'identifier et d'éliminer les processus opérationnels inefficaces. En mettant en œuvre des

¹ L'Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice a été créée en vertu du règlement (UE) no 1077/2011 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2011 (JO L 286 du 1.11.2011, p. 1) («règlement portant création de l'Agence»), qui est entré en vigueur le 21 novembre 2011. Le règlement prévoit que l'Agence exerce ses principales responsabilités à partir du 1er décembre 2012.

² Les objectifs stratégiques et opérationnels de l'Agence sont présentés en détail dans le document de stratégie à long terme d'eu-LISA pour la période 2014-2020 approuvé par le conseil d'administration en mars 2014.

solutions informatiques innovantes aux niveaux des programmes et de l'organisation, l'Agence continuera de rechercher les pertes de productivité et d'y remédier, et augmentera la valeur ajoutée de ses activités tant sur le plan interne que pour ses parties prenantes.

Naturellement, ces améliorations et ces évolutions dans la fourniture des services ne se produiront pas de manière isolée et devront être gérées dans le contexte global des impératifs politiques et institutionnels et des contraintes budgétaires. Par conséquent, même s'il est probable que l'année 2016 se caractérisera par une charge de travail nettement accrue pour le personnel de l'Agence, l'eu-LISA continuera d'identifier et de mettre en œuvre des mesures adaptées pour assurer l'efficacité de ses actions et pour atteindre l'objectif de réduction de 5 % des effectifs entre 2013 et 2018 fixé par le Conseil et le Parlement européen.

Pendant la période de référence, nous devrions également connaître les conclusions de l'évaluation de l'Agence réalisée par la Commission (cette évaluation devait commencer le 1^{er} décembre 2015 au plus tard) ainsi que les recommandations et les propositions de modification du règlement portant création de l'Agence qui l'accompagneront.

Pendant la période de référence, l'Agence devra continuer de relever les défis organisationnels, financiers et budgétaires en cours, et devra poursuivre ses efforts en ce sens pour mettre en œuvre le programme de travail présenté dans le présent document.

1.2 Mission, vision et valeurs

L'Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA) ³ est chargée de la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, conformément au Titre V du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, en particulier du Système d'information Schengen (SIS II), du Système d'information sur les visas (VIS) et du système Eurodac. Conformément à son mandat, la mission centrale de l'Agence est d'apporter en permanence une valeur ajoutée aux États membres en apportant une aide technologique à leurs efforts pour une Europe plus sûre. L'Agence s'engage à

- proposer des services et des solutions efficaces et de haute qualité
- instaurer de la confiance chez toutes les parties prenantes et aligner de manière constante ses capacités technologiques avec les besoins des États membres, qui évoluent sans cesse; et
- devenir un centre d'excellence.

Notre vision est de proposer des services et des solutions efficaces et de haute qualité à nos parties prenantes et de conserver leur confiance. Nous voulons également aligner de manière constante nos capacités technologiques avec les besoins des États membres, qui évoluent sans cesse et devenir un centre d'excellence dans notre domaine de compétence.

Le succès de l'Agence est fondé sur ses valeurs essentielles qui déterminent les activités opérationnelles et le développement stratégique de l'organisation:

- responsabilité: déployer des cadres de gouvernance sains, des opérations rentables et une gestion financière saine;

³ L'Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice a été créée en vertu du règlement (UE) no 1077/2011 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2011 (JO L 286 du 1.11.2011, p. 1) («règlement portant création de l'Agence»), qui est entré en vigueur le 21 novembre 2011. Le règlement prévoit que l'Agence exerce ses principales responsabilités à partir du 1^{er} décembre 2012.

- transparence: communiquer de manière régulière et transparente avec les principales parties prenantes de l'Agence, et engager avec elles un dialogue permanent en vue d'examiner et de faire évoluer la stratégie de développement de l'Agence à long terme;
- excellence: disposer de la structure organisationnelle, du personnel et des processus permettant de garantir la continuité du service et l'exhaustivité fonctionnelle des outils mis à disposition des États membres;
- continuité: veiller à ce que l'Agence fasse le meilleur usage possible de l'expertise, des connaissances et des investissements des États membres, et continue de les enrichir;
- esprit d'équipe: permettre à chaque membre d'une équipe d'exploiter au mieux ses connaissances et son expérience pour contribuer au succès collectif de l'Agence;
- concentration sur les besoins des usagers: veiller à ce que l'Agence soit constamment en phase avec les besoins et les demandes de ses parties prenantes.

1.3 Contexte et perspectives politiques pour 2016

Les orientations stratégiques pour la planification législative et opérationnelle dans le domaine des migrations et du contrôle des frontières pour 2016 et au-delà ont été définis par le Conseil européen lors de sa réunion du mois de juin 2014. Le Conseil a conclu que la principale priorité est de transposer, mettre en œuvre de manière effective et consolider les instruments juridiques et les mesures existants.

Dans le contexte économique dominant et compte tenu des contraintes budgétaires actuelles, il est probable que l'action future de l'Union européenne dans ce domaine sera axée sur ses principales priorités et que l'accent sera mis sur la qualité de la mise en œuvre de l'acquis de l'Union; en d'autres termes, il s'agira de consolider les résultats des trois programmes JAI précédents. Dès lors, l'agenda européen en matière de migration et l'agenda européen en matière de sécurité en particulier constitueront les principaux cadres permettant de poursuivre les travaux de l'Union en matière de gestion des flux migratoires et en ce qui concerne les questions de sécurité associées.

Même si le Conseil européen a mis l'accent en 2014 sur la consolidation et la mise en œuvre de l'acquis existant plutôt que sur de nouvelles initiatives, l'année 2016 sera néanmoins probablement bien chargée pour eu-LISA avec les engagements pris pour l'intégration des nouveaux États membres et les modifications fonctionnelles qui doivent être apportées à ses systèmes pour y introduire les nouvelles législations (par exemple, les modifications du code des visas), ainsi que la gestion permanente des systèmes dont elle assure la gestion.

En 2016, les systèmes dont la gestion est confiée à l'Agence devraient continuer de croître car les autorités nationales s'appuient de plus en plus sur la technologie pour gérer de manière efficace et économique les questions d'asile, de migration et de contrôle des frontières, l'Europe étant confrontée à des difficultés croissantes dans la mise en œuvre de la législation relative à ces domaines. L'agenda européen en matière de sécurité pour la période 2015 - 2020 pourrait reconnaître le rôle important d'eu-LISA en tant que facilitateur d'une réponse intégrée aux menaces actuelles et émergentes en matière de sécurité en Europe, notamment dans le domaine du contrôle des frontières. Si l'Initiative sur les frontières intelligentes est adoptée sur le plan législatif, 2016 pourrait également être le moment de préparer son développement et sa mise en œuvre (si possible) [l'Initiative comporte un système Entrées/Sorties (SES) et un Programme d'enregistrement des voyageurs (RTP)].

Dans la période post-Stockholm, le recentrage stratégique vers davantage de cohérence, de simplification et d'économies dans les domaines JAI en 2016 accroîtront très probablement les attentes envers les systèmes informatiques à grande échelle, pour proposer des solutions efficaces et efficientes, aider dans le contrôle des frontières et l'application des lois. Parallèlement, nous observons une pression croissante sur les agences décentralisées telles que l'eu-LISA de la part de l'autorité budgétaire pour respecter les réductions établies dans le cadre financier pluriannuel 2014-2020, ce qui revient à demander à l'Agence de faire plus avec moins. L'un

des principaux défis de l'Agence en 2016 sera donc de gérer ce cycle de ressources et de continuer à prouver à l'ensemble des parties prenantes et à la société en général qu'elle est en mesure de continuer à assurer la sécurité, l'efficacité et la gestion des coûts. Notons qu'au deuxième semestre 2015, l'Union a connu une pression migratoire inédite depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Des centaines de milliers de réfugiés et de migrants économiques venus d'Afrique et du Moyen-Orient se sont pressés aux frontières extérieures de l'Union, à la recherche d'une protection et d'un avenir meilleur. La disponibilité permanente des systèmes EURODAC et SIS II constitue un facteur clé de la capacité de l'Union à faire face efficacement et rapidement à la crise. À cet égard, eu-LISA a conscience de l'importance croissante et de la contribution des systèmes dont elle assure la gestion dans la mise en œuvre concrète des priorités politiques et des instruments juridiques dans le domaine de l'asile et des migrations.

En 2015, l'Agence a déjà pris des mesures exceptionnelles pour accroître la capacité d'EURODAC afin de répondre aux besoins accrus des États membres en matière de gestion des flux migratoires. Pour l'année 2016, eu-LISA a intégré dans son programme de travail toutes les mesures nécessaires pour garantir un fonctionnement stable des systèmes EURODAC et SIS II et pour y introduire les évolutions techniques et fonctionnelles adéquates. En outre, l'Agence a conscience de l'importance de la nouvelle approche «Hot spot» visant à soutenir la gestion des flux migratoires par les États membres et elle est préparée à leur fournir l'expertise technique et le soutien nécessaire tout au long de l'année.

2. Objectifs stratégiques et objectifs opérationnels pour 2016

2.1 Objectifs stratégiques pour 2016

En 2016, l'Agence continuera d'organiser son travail de manière à poursuivre la réalisation de ses quatre principaux objectifs stratégiques. Ces objectifs reflètent le mandat de l'Agence au moment de la rédaction du présent programme ainsi que ses priorités, qui sont définies en partenariat avec les États membres. Ces objectifs ont été établis dans la stratégie à long terme de l'Agence et ont été adoptés par le conseil d'administration d'eu-LISA en mars 2014. Le chapitre ci-après résume les travaux prévus et les travaux en cours en vue de la réalisation de ces objectifs au cours de la période de référence.

2.1.1 Objectif stratégique 1: continuer de renforcer le rôle de l'Agence en matière de contribution aux politiques de la justice, de la sécurité et de la liberté en Europe, ainsi qu'en matière d'animation de ces politiques en Europe:

En 2016, l'eu-LISA axera ses efforts sur la poursuite du fonctionnement continu des systèmes dont elle assure la gestion et garantira la poursuite de leur évolution conformément aux exigences de ses parties prenantes et de ses partenaires. En pratique, cela signifie qu'en plus de soutenir les États membres tout au long du cycle de vie des systèmes dont elle assure la gestion et de mettre en œuvre des services de maintenance correctifs, adaptatifs et évolutifs, l'Agence sera également chargée de plusieurs projets importants affectant la gestion opérationnelle des systèmes, parmi lesquels l'intégration des nouveaux États membres dans SIS II, la supervision du passage aux nouveaux contractants pour VIS/BMS et la gestion réussie de la migration vers un nouveau fournisseur de services pour le réseau de communication du système (Testa-NG).

2.1.2 Objectif stratégique 2: devenir un centre d'excellence et un prestataire de services reconnu dans le domaine des TIC:

Tout au long de l'année, l'Agence s'efforcera de poursuivre la mise en œuvre de cadres opérationnels et de gouvernance complets fondés sur les normes sectorielles. Elle poursuivra également le développement de ses modèles opérationnels et de gouvernance. Elle veillera également au fonctionnement efficient et rentable des systèmes en assurant un suivi et un développement continus des processus opérationnels conformément aux meilleures pratiques en vigueur, en recherchant les possibilités d'optimisation et d'amélioration du «coût total de possession»⁴ des systèmes existants. Elle cherchera par ailleurs à renforcer ses capacités stratégiques.

L'Agence s'efforcera également de créer des synergies et de réaliser des économies d'échelle, d'établir des partenariats avec d'autres agences actives dans le domaine JAI et de leur fournir, ainsi qu'aux États membres, des services inclus dans son mandat, conformément au principe de la complémentarité.

2.1.3 Objectif stratégique 3: renforcer le rôle de l'Agence en tant que principal centre technologique et pôle d'expertise de l'Union en matière de TIC:

L'Agence continuera de créer des partenariats avec les acteurs concernés afin de renforcer la cohérence opérationnelle et politique intersectorielle et d'influer sur les politiques et les actions susceptibles d'avoir un effet positif sur l'exécution du mandat d'eu-LISA et celui de ses principales parties prenantes. Ainsi, l'Agence

⁴ Le coût total de possession est une estimation financière visant à déterminer les coûts directs et indirects d'un produit ou d'un système. Au prix initial sont ajoutés tous les autres coûts pouvant être supportés pendant le cycle de vie du produit.

poursuivra le développement de partenariats internes et externes avec les États membres, des institutions, les agences de l'UE concernées et d'autres partenaires, afin de créer et développer des synergies et de réaliser des économies d'échelle dans le domaine des TIC.

L'Agence s'efforcera également d'échanger des expériences et des connaissances en matière de TIC avec des partenaires identifiés, notamment dans le domaine de la justice et des affaires intérieures, et continuera de contribuer au déploiement de systèmes et de plateformes technologiques communs et d'offrir des services, conformément aux instruments juridiques en vigueur en ce qui concerne les systèmes dont elle assure la gestion. L'Agence s'efforcera également d'approfondir et de renforcer ses liens avec le secteur afin d'élargir ses connaissances dans les domaines pertinents pour son mandat.

2.1.4 Objectif stratégique 4: mettre en place une organisation moderne, efficace et agile:

En 2016, l'Agence sera dans sa quatrième année de fonctionnement. Les services d'organisation interne et les structures de gouvernance mis en place par l'Agence seront bien établis à ce stade. En 2016, le défi de l'Agence sera donc de poursuivre la consolidation de ces processus tout en développant encore leur efficacité et leur efficacité, conformément aux meilleures pratiques dans ce domaine. Ceci devra être réalisé dans un contexte persistant d'austérité et de réductions budgétaires, l'ensemble des agences étant appelées à contribuer à l'effort de réduction établi pour l'Union dans le Plan financier pluriannuel 2014-2020⁵ (l'objectif est de réduire les effectifs de 5 % entre 2013 et 2018 dans toutes les institutions et agences, et tous les organes de l'UE).

2.2 Objectifs et activités en 2016

L'eu-LISA estime qu'elle doit établir un lien clair entre les éléments stratégiques et opérationnels de son programme, afin de lier ses objectifs stratégiques et ses réalisations opérationnelles annuelles. Les activités opérationnelles de l'Agence revêtent une importance stratégique, simplement car ce sont ses activités quotidiennes, prises dans leur totalité, qui définissent les orientations stratégiques d'eu-LISA à long terme. Ainsi, les objectifs opérationnels pour 2016 présentés ci-après constitueront les pierres angulaires de l'évolution stratégique de l'Agence.

2.2.1 Objectifs & activités prévus en 2016 pour atteindre l'objectif stratégique 1:

«Continuer de renforcer le rôle de l'Agence en matière de contribution aux politiques de la justice, de la sécurité et de la liberté en Europe, ainsi qu'en matière d'animation de ces politiques en Europe»

En 2016, l'eu-LISA axera ses efforts sur la poursuite du fonctionnement continu des systèmes dont elle assure la gestion et garantira la poursuite de leur évolution conformément aux exigences de ses parties prenantes et de ses partenaires. En pratique, cela signifie qu'en plus de soutenir les États membres tout au long du cycle de vie des systèmes dont elle assure la gestion et de mettre en œuvre des services de maintenance correctifs, adaptatifs et évolutifs, l'Agence sera également chargée de plusieurs projets importants affectant la gestion opérationnelle des systèmes, parmi lesquels l'intégration des nouveaux États membres dans SIS II, la supervision du passage aux nouveaux contractants pour VIS/BMS et la gestion réussie de la migration vers un nouveau fournisseur de services pour le réseau de communication du système (Testa-NG). L'Agence commencera également à identifier les activités et les projets dont l'exécution pourrait avoir des répercussions financières ou budgétaires pour les États membres eux-mêmes et à utiliser les groupes consultatifs pour communiquer ces prévisions dans les temps.

⁵ Communication de la Commission européenne au Parlement européen et au Conseil: «Programmation des ressources humaines et financières destinées aux organismes décentralisés pour 2014-2020», 10/7/2013, COM (2013) 519.

2.2.1.1 Gestion opérationnelle des systèmes

L'Agence poursuivra sa mission centrale qui est de veiller au fonctionnement des systèmes dont elle assure la gestion 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, afin de permettre l'échange continu de données entre les autorités nationales et les autres organes autorisés à les utiliser, conformément à leur cadre juridique et au règlement portant création de l'Agence.

En 2016, l'Agence continuera d'assurer la gestion opérationnelle des systèmes VIS/BMS, SIS II et Eurodac ainsi que de leurs plateformes de communication et d'information respectives (SIRENE Mail, VISION, Dublinet et VIS Mail 2). Il convient de noter que la gestion de VIS Mail 2 ne fait pas partie du contrat conclu avec T systems pour le réseau Testa NG et qu'elle incombera à l'eu-LISA. L'Agence continuera de gérer l'infrastructure sous-jacente de tous les systèmes sur les sites opérationnels et de support, et contrôlera en continu l'ensemble de l'infrastructure, des services et des systèmes. Elle continuera par ailleurs de surveiller et de suivre les infrastructures de communication des systèmes, une mission qu'elle partage actuellement avec la Commission européenne. L'une des priorités de l'Agence sera également de renforcer la fiabilité et la disponibilité des systèmes dont elle assure la gestion, afin d'en améliorer les performances et de mieux répondre aux attentes des utilisateurs. Cela sera mis en œuvre dans une large mesure par la mise en œuvre de programmes de maintenance correctifs, adaptatifs et évolutifs pour les systèmes.

Outre les services de gestion des applications, la supervision de la maintenance et l'assistance aux utilisateurs des États membres, un certain nombre de domaines d'action opérationnels sont ciblés pour chaque système en 2016. Concernant Eurodac, l'exécution des projets de mise en œuvre et de révision de certains aspects fonctionnels rendue nécessaire par le règlement Recast de 2015 se poursuivra en 2016. Ces modifications peuvent comprendre des amendements des accords contractuels relatifs à la maintenance de tiers (plusieurs options contractuelles sont en cours d'examen afin de décider d'un renouvellement ou d'une extension des accords pour le système), et certains aspects des fonctions de reporting seront modifiés pour être adaptés à la base juridique révisée.

Concernant SIS II (comme pour les autres systèmes), la qualité et l'étendue du support technique et de l'accès aux environnements de test seront améliorées pour les États membres, ce qui constitue un objectif clé pour 2016. Une plateforme de test virtuelle et un simulateur central permettront de faciliter l'accès des États membres aux environnements de test et de «playground». En outre, la Croatie devrait devenir un utilisateur à part entière du système, ce qui implique la finalisation de l'intégration et des programmes de formation des utilisateurs.

Après l'achèvement du déploiement global de VIS/BMS en 2015, le système continuera de se développer pour atteindre progressivement sa vitesse de croisière opérationnelle. L'Agence devra renforcer les capacités de son infrastructure de test pour finaliser de manière efficiente et définitive l'augmentation de capacité prévue pour les systèmes VIS et BMS. Sur un plan contractuel, un nouveau contrat-cadre pour le maintien en bon état de fonctionnement du VIS/BMS devrait être conclu et la passation entre les contractants aura lieu au cours de l'année. Au sein de l'organisation, le modèle de service unique visant à prendre des décisions plus éclairées sur les risques et sur l'attribution des ressources sera renforcé, tout comme le seront les procédures de gestion des changements & configuration qui permettent, par un processus unique, de gérer les changements apportés aux applications et à l'infrastructure TI dont l'Agence assure la gestion, ce qui permettra de faire progresser l'organisation en matière de services et de valeur ajoutée. Pour y parvenir, l'Agence poursuivra la mise en œuvre de la feuille de route des normes ITIL (Information Technology Infrastructure Library) en matière de gestion des services informatiques (ITSM), qui devrait arriver à maturité en 2016.

Conformément aux dispositions juridiques en vigueur, l'Agence continuera de maintenir un cloisonnement total des données des différents systèmes, afin de garantir un niveau maximal de sécurité, de protection des données et de fiabilité.

En 2016, l'Agence continuera de faire évoluer son processus de gestion du changement. Ces évolutions

comprennent un affinage du processus même et une planification mise en place par l'Agence pour la mise en œuvre de changements non prévus en cours d'année.

2.2.1.2 Évolution des systèmes:

Les systèmes dont eu-LISA assure la gestion continueront d'évoluer conformément aux exigences légales et aux besoins opérationnels des États membres. Conformément à une feuille de route évolutive et clairement définie pour chaque système, l'Agence continuera d'explorer la possibilité de fournir un système d'accès mobile à Eurodac. L'Agence prévoit également de soutenir la Commission dans la réalisation d'une évaluation de l'impact de la migration d'Eurodac vers son propre réseau virtuel crypté⁶. Elle poursuivra ses efforts d'amélioration des services existants et d'alignement des systèmes sur les besoins des entreprises et des utilisateurs. Elle continuera également de produire des processus de gestion des lancements efficaces afin d'assurer la livraison sans heurt de nouveaux services de production et elle continuera d'examiner l'architecture actuelle des systèmes afin d'identifier et d'exploiter toute possibilité d'économie d'échelle ou d'efficacité accrue.

Plusieurs activités et projets spécifiques d'évolution sont planifiés pour 2016. Certains, comme la création d'un environnement de développement pour tous les systèmes et la mise en œuvre de plateformes de test virtualisées s'appliqueront à tous les systèmes dont l'Agence assure la gestion. D'autres initiatives bénéficiant à tous les systèmes sont planifiées. Il s'agit d'améliorer la station de travail des utilisateurs finaux et de construire de meilleures interfaces système pour l'entrepôt de stockage des données de l'Agence, afin d'améliorer les rapports automatisés et la génération de statistiques.

Depuis mars 2015, le nombre de personnes demandant l'asile a augmenté massivement en raison de la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. L'Agence a observé que EURODAC, qui fournit des capacités techniques de mise en œuvre concrète de la Convention de Dublin, est de plus en plus sollicité et le nombre de nouvelles inscriptions a augmenté. Une analyse plus poussée de cette tendance réalisée en 2015 a conduit l'Agence à la conclusion qu'il est nécessaire d'établir un dispositif permettant de faire face aux accroissements de demandes non prévus et urgents. Ainsi, dès le quatrième trimestre 2015, eu-LISA a pris des mesures pour accroître la capacité d'évaluation des besoins du système et pour exécuter les accords contractuels afin d'augmenter à 7 millions d'empreintes digitales. Cependant, l'Agence continuera de surveiller de près les tendances des flux migratoires en 2016 et se tiendra prête pour accroître davantage la capacité du système et pour planifier et mettre en œuvre d'autres évolutions techniques et fonctionnelles (en fonction du budget disponible et sous réserve de l'attribution du nouveau contrat MWO) pour continuer d'aligner les capacités d'EURODAC avec le développement du système d'asile de l'Union.

En 2016, la Croatie, l'Irlande et Chypre seront soit activement intégrées en tant que nouveaux utilisateurs à SIS II et SIRENE, soit dans les projets d'intégration. Des modifications fonctionnelles pourraient être nécessaires pour intégrer ces nouveaux utilisateurs.

SIS-II permet aux autorités compétentes d'introduire et de consulter des signalements concernant certaines catégories de personnes et d'objets recherchés ou disparus. Dans le cas de signalements liés aux personnes, SIS-II offre la possibilité de traiter des données biométriques. Toutefois, la possibilité d'identifier une personne sur la base de ses empreintes digitales - une fonctionnalité qui requiert la mise en œuvre d'un système d'identification automatisé d'empreintes digitales (AFIS) - n'est pas encore en place. Afin de mettre en œuvre ladite fonctionnalité dans SIS II, la Commission a présenté un rapport précisant si la technique requise est disponible et prête à être employée après avoir consulté le Parlement européen (voir articles 22, point c) de la

⁶L'article 3, paragraphe 1, point b), du RÈGLEMENT (UE) n° 603/2013 exige la mise en œuvre d'une « ... infrastructure de communication entre le système central et les États membres, qui fournit un réseau virtuel crypté affecté aux données d'Eurodac (ci-après dénommée «infrastructure de communication»)».

décision et du règlement SIS-II). À cette fin, la DG HOME de la Commission a sollicité une étude auprès du CCR afin d'examiner l'exigence figurant à l'article 22, point c) et de fournir des informations sur l'état d'avancement de la technique d'identification des empreintes digitales en vue d'une intégration à SIS II. L'étude du CCR était disponible en novembre 2015 et le rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur la disponibilité et les progrès de la technique permettant d'identifier une personne sur la base de ses empreintes contenue dans SIS II a été présentée le 21 mars 2016 à la commission LIBE du Parlement européen.

Une fois l'étude du CCR publiée et compte tenu de la situation politique actuelle, eu-LISA a réalisé une étude complémentaire fondée sur différents scénarios, visant à identifier les ressources nécessaires pour une telle mise en œuvre. Sur la base des deux études et après avoir établi au sein du comité de comitologie les spécifications techniques de l'AFIS dans SIS II et les normes minimales de qualité des données pour les dossiers d'empreintes digitales, eu-LISA procédera à la mise en œuvre de l'AFIS dans SIS II, en 2016, en prenant en considération le scénario le plus prometteur dont l'objectif sera l'introduction rapide de l'AFIS.

La feuille de route SIS II souligne plusieurs autres priorités pour 2016 dont l'étude SIS II Active2Active⁷, qui vise à examiner les opérations du CU et du BCU en mode actif/actif (deux ou plusieurs serveurs prennent en charge le trafic des réseaux et ensemble, le distribuent vers les serveurs de réseau) afin d'obtenir une meilleure résilience du système, la continuité des activités et une utilisation plus efficace du centre de ressources. L'étude de création du SIS II active/active examinera la compatibilité avec le cadre juridique et évaluera la faisabilité technique et l'impact financier.

Suite aux développements de 2015 au sein du Conseil en guise de réponse à la crise migratoire en Europe, l'Agence pourrait être invitée, dès 2016, à augmenter les capacités fonctionnelles de SIS II afin d'incorporer au système l'insertion des décisions sur les retours. Il convient de noter qu'en raison de l'état d'avancement de cette évolution, les ressources en matière de planification et de finances pour une telle évolution ou pour des études qui y sont liées durant l'année 2016 ne sont pas comprises dans le présent PTA 2016. Pour les évolutions VIS/BMS prévues en 2016, la priorité sera de maintenir l'alignement de la capacité des systèmes avec l'augmentation de leur utilisation, conformément aux exercices volumétriques régulièrement effectués. En outre, les évolutions techniques et fonctionnelles adoptées par les États membres dans la feuille de route de l'évolution des systèmes seront introduites dans le nouveau contrat cadre. Ces évolutions comprennent l'augmentation de la capacité de VIS DB à 100 M d'entrées, la mise en œuvre des modifications nécessaires dans le système découlant des modifications du Code VISA, et l'alignement de la capacité de l'environnement de pré-production avec l'environnement de production du système.

2.2.1.3 Gestion du réseau et de l'infrastructure de communication:

L'Agence restera chargée de la supervision, de la sécurité et de la coordination des relations entre les États membres et tout tiers prestataire de service de réseau pour l'infrastructure de communication d'Eurodac, du SIS II et du VIS/BMS (les tâches liées à la gestion opérationnelle de l'infrastructure de communication peuvent être confiées à des prestataires ou à d'autres organismes tiers de droit privé⁸). L'Agence partage avec la Commission la responsabilité de la gestion de l'infrastructure de communication. La Commission est responsable de toutes les autres tâches liées à l'infrastructure de communication, notamment les tâches relatives à la mise en œuvre du budget, l'acquisition et le renouvellement, et les questions contractuelles. La Commission conservera la responsabilité de l'adoption des mesures de sécurité nécessaires et du plan de sécurité pour l'infrastructure de

⁷ Sans préjudice d'autres précisions et des résultats de l'étude, la conformité des mesures de suivi potentielles avec le cadre juridique et en particulier avec l'article 10 du règlement portant création de l'Agence, sera également examinée plus en détail par la Commission et par l'Agence.

⁸ Conformément au règlement portant création de l'Agence et au règlement (CE, EURATOM) n° 1605/2002.

communication du SIS II, conformément à l'article 16, paragraphe 1, du règlement relatif à SIS II⁹.

Le fournisseur de réseau reste tenu de respecter les mesures de sécurité définies par les instruments de base pour chaque système, et n'a aucunement accès aux données opérationnelles des systèmes. L'Agence continuera de veiller à ce que ces dispositions contractuelles soient respectées et continuera de maintenir et suivre ces réseaux tout au long de la période de référence afin de garantir leur sécurité et leur fiabilité.

Le contrat-cadre pour la fourniture d'un nouveau réseau a été reporté. Des contrats spécifiques sont en cours pour rallonger les contrats conclus avec s-Testa jusqu'en septembre 2015. Par conséquent, la part la plus importante de l'activité de migration des systèmes et de l'infrastructure de communication vers le réseau Testa-NG est à présent programmée à titre provisoire pour fin 2015 ou début 2016, bien que le calendrier plus précis dépende de la date définitive de signature du contrat, qui était estimée au 1er semestre 2015 au moment de la rédaction du présent programme. Si ce retard peut impacter le calendrier des évolutions Testa NG programmées, l'amélioration de la sécurité du réseau pour VIS est actuellement prévue pour 2016 et la mise à jour de la capacité du réseau à répondre aux besoins de tests des trois systèmes se poursuivra en fonction des activités prévues par contrat dans ce domaine.

La gestion effective des services, la gestion des incidents et des problèmes via les structures de helpdesk établies se poursuivront tout au long de la période de référence. La création d'une solution de suivi intégré de tous les systèmes, basée sur les processus de gestion des événements ITSM, améliorera les opérations habituelles et permettra également de détecter et de signaler toute situation exceptionnelle lorsque nécessaire.

2.2.1.4 Développement et mise en œuvre de nouveaux systèmes:

L'Agence reste préparée à assumer la responsabilité du développement et de la gestion opérationnelle d'autres systèmes (sous réserve de l'adoption des instruments juridiques pertinents) ou à apporter des modifications importantes aux systèmes dont elle assure la gestion.

En novembre 2015, la phase de test Frontières intelligentes devrait être terminée. Elle vise à vérifier la faisabilité des options identifiées dans l'étude technique préalable et à valider les concepts retenus à la fois pour le contrôle des frontières automatisé et manuel. Selon les résultats de la phase de test et l'adoption de propositions législatives pertinentes, l'Initiative Frontières intelligentes devrait être adoptée par les co-législateurs en 2016 au plus tôt¹⁰.

En cas d'adoption, (et soumis à l'adoption des bases juridiques pertinentes), le tableau des effectifs de l'Agence, en plus de toutes les autres ressources requises, devrait être augmenté de manière à refléter les ressources humaines et financières supplémentaires nécessaires pour que l'Agence soit en mesure d'exécuter cette tâche significative supplémentaire. Pour continuer de faciliter ce processus, u-LISA continuera de préparer et mettre à jour l'évaluation des exigences particulières en matière d'infrastructure, de personnel et d'organisation pour la mise en place et la gestion des systèmes SES et PEV, tout au long de la phase de test et en 2016 si nécessaire.

2.2.1.5 Sécurité:

Assurer et maintenir la sécurité au sein de l'Agence est une mission complexe et interdisciplinaire pour laquelle il convient de tenir compte non seulement des composants logiciels et informatiques des systèmes dont eu-LISA assure la gestion, mais également du lien entre ceux-ci et les processus humains et les contraintes physiques du monde extérieur. En 2016, nous poursuivrons l'identification, la priorisation et la gestion de tous les risques

⁹ La répartition des tâches entre eu-LISA et la Commission en ce qui concerne l'infrastructure de communication est indiquée dans le protocole d'entente adopté par la décision C(2014) 3486 final de la Commission, signée le 18 juin 2014.

¹⁰ L'impact sur l'Agence en matière de ressources nécessaires au développement de nouveaux systèmes dépendra de l'adoption par les co-législateurs des instruments législatifs pertinents, y compris de l'adoption législative des ressources financières nécessaires. Veuillez consulter l'Annexe A, section Développement de nouveaux systèmes

physiques et de sécurité de l'information afin de garantir que nous évoluons et continuons de mettre en œuvre les cadres et les procédures de sécurités adaptés pour relever ce défi.

Les mesures et plans de sécurité appropriés pour SIS II, VIS & Eurodac et leurs réseaux de communications respectifs seront prêts et adaptés pour réagir à tout incident de sécurité physique ou relatif à la sécurité de l'information. Les contrôles physiques de sécurité des unités centrales des systèmes seront solidement maintenus, et l'accès opérationnel et administratif aux systèmes central et de secours seront gérés de manière très stricte. En outre, toutes les communications entre les systèmes et vers les États membres sont chiffrées, et des mesures de contrôle des réseaux utilisant plusieurs niveaux de pare-feu et de contrôle d'intégrité sont en place.

En 2016, l'Agence poursuivra la mise en œuvre des normes ISO27001 pertinentes, et mettra en œuvre une gouvernance intégrée en matière de sécurité, ainsi que des solutions de gestion des risques et de la conformité, afin d'offrir des garanties qu'elle a correctement mis en œuvre les contrôles de sécurité appropriés pour les systèmes d'information dont elle assure la gestion et que ces contrôles apportent une réponse suffisante aux risques de sécurité applicables. Pour assurer la conformité avec ces normes, l'Agence continuera de mettre en place des dispositions et des processus visant à garantir que ses systèmes et ses réseaux font l'objet de contrôles de sécurité de base, d'une gestion officielle des risques, d'une autorisation de sécurité et d'une surveillance et une gestion continues des risques résiduels.

L'Agence continuera également de surveiller et d'améliorer l'efficacité de sa stratégie de gestion de la continuité des activités par l'intermédiaire de politiques, de procédures et de dispositions de contrôle solides et bien rodées, afin de répondre aux incidents de sécurité ou à d'autres perturbations opérationnelles, d'enquêter sur ceux-ci et d'assurer la reprise après sinistre .

2.2.1.6 Protection des données:

eu-LISA continuera de veiller au respect total et rigoureux de toutes les dispositions en matière de protection des données relatives à l'accès aux données dans les systèmes dont elle assure la gestion, en utilisant un modèle de gouvernance de l'information qui protège et gère l'information tout au long de son cycle de vie, afin de garantir la sécurité, l'accessibilité et la disponibilité nécessaires.

L'Agence maintiendra un régime complet de protection des données concernant ses opérations administratives et intégrera des considérations relatives à la protection des données principales dans la gestion des projets en cours, ainsi que dans les méthodologies et politique de gestion des risques.

2.2.1.7 Rapports et statistiques:

L'Agence continuera de respecter toutes les exigences liées aux informations légales (conformément aux bases juridiques des systèmes dont elle assure la gestion et comme indiqué dans le règlement portant création de l'Agence), et continuera de présenter des rapports au Parlement européen, au Conseil et à la Commission concernant le fonctionnement technique et la sécurité des systèmes du VIS, du SIS II et d'Eurodac. Pour 2016, les exigences prévues en matière d'informations légales sont les suivantes:

- Production de statistiques annuelles sur le SIS II & mise à jour annuelle de la liste des autorités.
- Production du rapport annuel 2015 d'Eurodac (comprenant la fonction de sécurité et technique) et fourniture d'une mise à jour des autorités compétentes en matière d'asile.

L'Agence continuera d'améliorer le processus de rédaction des conclusions de la direction sur les rapports et les statistiques, de façon à réduire au minimum nécessaire le nombre des études respectives et de sorte que les points traités répondent aux attentes des utilisateurs et permettent de faire face aux défis opérationnels en perpétuelle évolution.

2.2.1.8 Formation à l'utilisation des systèmes par les États membres:

En 2016, l'Agence continuera de dispenser une formation technique appropriée sur l'utilisation du SIS II, du VIS

et d'Eurodac aux autorités nationales qui participent à ces systèmes. eu-LISA dispensera également une formation appropriée au personnel Sirene, aux experts principaux et aux membres de l'équipe d'évaluation Schengen concernant les aspects techniques du SIS II.

L'Agence souhaite répondre de manière ciblée aux besoins des États membres en matière de formation des formateurs, en les intégrant dans les systèmes concernés dont elle assure la gestion en 2016.

eu-LISA continuera de contribuer à la formation des évaluateurs Schengen, et en coopération avec la Commission, FRONTEX et CEPOL, mettra à jour les supports de cours de son équipe de formateurs Evaluateurs Schengen. Il est également envisagé de poursuivre le développement de programmes communs de formation et d'échanges pour les formateurs sur les systèmes gérés par l'Agence avec les autres agences JAI concernées.

La stratégie et le portefeuille de formations de l'Agence seront actualisés au cours de l'année afin d'assurer une gestion administrative efficace de la plateforme de formation eu-LISA; un calendrier de formation précis et complet sera établi dans le Plan de formation 2016.

2.2.2 Objectifs & activités prévus en 2016 pour atteindre l'objectif stratégique 2:

«Devenir un centre d'excellence et un prestataire de services reconnu dans le domaine des TIC»

En 2016, eu-LISA axera ses efforts sur la poursuite du fonctionnement continu des systèmes dont elle assure la gestion et garantira la poursuite de leur évolution conformément aux exigences de ses parties prenantes et de ses partenaires. En pratique, cela signifie qu'en plus de soutenir les États membres tout au long du cycle de vie des systèmes dont elle assure la gestion et de mettre en œuvre des services de maintenance correctifs, adaptatifs et évolutifs, l'Agence sera également chargée de plusieurs projets importants affectant la gestion opérationnelle des systèmes, parmi lesquels l'intégration des nouveaux États membres dans SIS II, la supervision du passage aux nouveaux contractants pour VIS/BMS et la gestion réussie de la migration vers un nouveau fournisseur de services pour le réseau de communication du système (Testa-NG).

2.2.2.1 Devenir un centre d'excellence en matière de services liés aux TIC:

Conformément à sa stratégie à long terme visant à devenir un centre d'excellence, l'Agence poursuivra le développement de ses cadres de gouvernance et opérationnel, conformément aux normes habituelles du secteur. L'accent mis sur l'amélioration constante de la gouvernance d'entreprise, de la responsabilité et de la transparence donnera à eu-LISA de nouvelles opportunités de collaboration avec d'autres agences, permettra d'accélérer le rythme de l'innovation des TIC dans le domaine de la politique JAI et de travailler de manière proactive avec les autres agences JAI afin de créer des synergies dans le domaine des services et du support TIC (dans la limite des accords de travail convenus).

Ces améliorations de la gouvernance d'entreprise, de la responsabilité et de la transparence seront réalisées grâce à la mise en œuvre de la feuille de route pour la gouvernance d'entreprise des TIC. L'Agence poursuivra le développement de son modèle d'architecture d'entreprise pour en faire l'un des principaux outils destinés à opérer de manière efficace en réalisant des économies d'échelle.

L'application des principes d'architecture d'entreprise que sont la réutilisation, la standardisation, la connaissance de l'innovation et l'harmonisation des TIC et du reste de l'organisation permettra à eu-LISA de continuer à réduire les coûts superflus, de perfectionner les processus, et de donner un avantage compétitif durable et à long terme à l'Agence et ses parties prenantes. L'Agence continuera d'assurer une gestion efficace et économique des systèmes en assurant un suivi et un développement continus des processus opérationnels conformément aux meilleures pratiques en vigueur, en recherchant les possibilités d'optimisation et

d'amélioration du «coût total de possession» ¹¹des systèmes existants et en optimisant l'utilisation de ressources pour répondre aux besoins et aux priorités de l'organisation.

En 2016, le bureau de gestion des projets (BGP) mis en place par l'Agence sera consolidé et intégré dans le modèle de gouvernance de l'Agence, puis deviendra le point central pour la gestion des ressources entre différentes organisations, tout en continuant d'assurer le suivi de la gestion opérationnelle des projets et des programmes au niveau de l'Agence. En 2016, PRINCE2 aura été entièrement adopté comme la principale méthodologie officielle des projets d'eu-LISA.

Afin de vérifier que les investissements sont alignés sur les objectifs stratégiques d'eu-LISA et pour mettre en œuvre les priorités d'investissement et de projets approuvées, tous les projets devront être présentés au Comité d'investissement commercial (CIC) pour approbation, et reposeront sur des cas d'étude détaillant la logique du projet, l'analyse coût/bénéfice/risque, les plans de mise en œuvre et les contraintes du projet.

2.2.2.2 Poursuite du développement du cadre de gouvernance:

L'Agence consolidera et perfectionnera son cadre de gouvernance et poursuivant la mise en œuvre de la feuille de route de l'itinérant/ITSM, s'inspirera des meilleures pratiques pour adopter une approche de gestion des services informatiques, dont un élément important sera la poursuite de la consolidation et de la normalisation des outils existants de gestion des services. L'introduction de processus de bout en bout structurés et cohérents conçus pour accroître la rentabilité opérationnelle, améliorera également l'agilité, l'efficacité, la conformité et le contrôle.

Les indicateurs de performance d'entreprise pour les processus et les domaines fonctionnels pertinents feront l'objet de rapports réguliers tout au long de l'année 2016. La production et la diffusion permanentes de rapports sur les informations de gestion permettent au directeur exécutif de suivre la performance de l'organisation et au conseil d'administration et aux groupes consultatifs de remplir leurs rôles de «contrôle et soutien» envers le directeur exécutif Le cadre de gestion des risques sera également encore développé pour assurer que les risques et les perturbations identifiés soient gérés et atténués de manière efficace.

L'Agence s'efforcera également de poursuivre la mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité conforme aux normes ISO9001 pertinentes, dont certains éléments comprendront une feuille de route cohérente de ses activités, et intégreront les exigences de qualité des parties prenantes. Les contrôles internes au sein de l'Agence seront également renforcés, conformément aux meilleures pratiques du secteur.

2.2.2.3 Recherche et développement, évolution des systèmes:

En tant qu'organisation fondée sur la technologie, eu-LISA a conscience que l'intégration de nouvelles technologies appropriées est plus qu'importante pour son modèle opérationnel et que la recherche et la mise en œuvre des dynamiques et des nouvelles opportunités permises par ces nouvelles technologies peut nettement améliorer ses services et sa performance. Cependant, en tant qu'Agence opérationnelle, et en vertu de son mandat, l'action d'eu-LISA dans ce domaine se limite au suivi des recherches et des activités qui y sont liées. En conséquence, l'Agence s'efforcera de consolider et d'approfondir ses relations avec les acteurs du secteur par une coordination et une collaboration renforcées avec les acteurs pertinents du secteur privé, notamment en accueillant et en organisant des tables rondes régulières tout au long de l'année 2016 et en utilisant sa conférence annuelle comme une plateforme dédiée à la promotion d'une coopération fructueuse avec les organismes de recherche et les autres parties intéressées actives dans des domaines présentant un intérêt et une pertinence pour l'Agence et ses parties prenantes.

¹¹ Le CTP est le coût total d'un ordinateur tout au long de son cycle de vie, de l'acquisition à la mise au rebut. L'objectif de l'analyse CTP est d'identifier, quantifier, et réduire l'ensemble des coûts associés à la propriété d'actifs mis en réseau.

Les rapports sur la R&D interne seront améliorés, et l'accent sera mis sur l'évolution des systèmes, afin de diffuser les conclusions des recherches auprès des décideurs internes. En 2016, les instituts de recherche pertinents, les organisations privées et les agences de l'UE concernées réfléchiront à des sujets techniques tels que les technologies de contrôle des frontières et les normes/meilleures pratiques en la matière, tandis que l'Agence poursuivra le dialogue engagé avec des think-tanks sur l'évolution de la protection des données et les questions liées à la protection de la vie privée.

L'Agence se concentrera sur l'acquisition de connaissances, en particulier dans les domaines du matériel informatique et des logiciels (informatique et biométrie), afin d'intégrer ces connaissances dans les systèmes SES et RTP dans le cadre de l'initiative Frontières intelligentes. L'Agence continuera également de suivre les résultats des activités de recherche liées au développement des systèmes SES et RTP.

2.2.3 Objectifs & activités prévus en 2016 pour atteindre l'objectif stratégique 3:

«Devenir le principal centre technologique et pôle d'expertise de l'Union en matière de TIC»

2.2.3.1 Relations avec les États membres, les institutions de l'Union et les autres parties prenantes:

Le personnel de l'Agence continuera de rencontrer régulièrement les parties prenantes concernées, les mécanismes principaux pour cela demeurant le conseil d'administration et ses groupes consultatifs associés. Cependant, l'Agence continuera également d'établir et de développer ses relations avec des organisations publiques et privées (telles que le Centre commun de recherche de la Commission, l'institut de recherche IDIAP et l'Institut de biométrie), ainsi qu'avec des établissements de recherche et le secteur de la recherche en général.

Le bureau de liaison d'eu-LISA à Bruxelles continuera d'évoluer en 2016 et de travailler efficacement avec les États membres de l'Union, les institutions européennes et les acteurs politiques et opérationnels concernés, et organisera des réunions entre l'Agence et les conseillers JAI. L'Agence s'efforcera de nouer des relations de travail solides et d'intensifier sa coopération avec les conseillers JAI par ces échanges de vues réguliers.

eu-LISA continuera aussi de suivre tous les débats pertinents au sein des services du Conseil (par exemple COSI, DAPIX, etc.), du Parlement et de la Commission, et s'engagera avec eux pour que son point de vue soit pris en compte en ce qui concerne les affaires relevant de son mandat, dans tous les débats politiques au sein des institutions de l'Union. L'Agence considère le fait d'émettre des avis et de contribuer aux débats dans les domaines relevant de son mandat constituant des éléments importants de sa mission. En conséquence, eu-LISA est prête à contribuer autant que nécessaire à l'élaboration des orientations pertinents.

2.2.3.2 Relations avec les agences européennes et d'autres organes pertinents:

Après avoir noué des relations avec le CEPOL, EUROPOL, FRONTEX et EASO, en 2016, eu-LISA cherchera à conclure de nouveaux partenariats officiels et à mettre en place des plans de coopération annuels avec des agences JAI partenaires, lorsque cela sera possible et souhaitable. Elle cherchera également à établir des relations avec d'autres agences JAI, et en 2016, devrait conclure et signer de nouveaux accords de coopération avec l'ENISA, la FRA et EUROJUST.

La coopération se poursuivra également au niveau stratégique et opérationnel avec plusieurs agences de l'Union, priorité étant donnée aux partenaires dans le domaine JAI. En particulier, la coopération avec FRONTEX en termes de partage de connaissances dans le domaine des systèmes de contrôle automatisé des frontières (CAF) continuera.

Les défis de la sécurité fourniront aussi des opportunités de coopération et de collaboration en 2016; l'Agence continuera d'assister FRONTEX avec les accréditations de sécurité et d'autres aspects techniques associés à Eurosur (une plateforme informatique partagée qui permet aux autorités participantes de voir et d'examiner les situations instantanément, et au-delà des frontières extérieures de l'Union). Lorsque la base juridique le permettra, et en fonction des besoins opérationnels et politiques, ainsi que du type de rapport ou

d'information requis, l'Agence se tiendra prête à fournir, sur demande de la Commission ou des agences JAI pertinentes, des rapports statistiques ou autres, sur les systèmes dont elle assure la gestion (après accord des États membres pertinents).

Les programmes de formation communs se poursuivront avec un certain nombre de partenaires ciblés et eu-LISA participera aux formations dispensées par d'autres agences en tant que formateur technique, par exemple au sein de CEPOL et EASO. Tout en développant et en consolidant ses compétences informatiques, en particulier dans le domaine de la biométrie, l'Agence pourra également développer les partenariats techniques engagés avec d'autres agences.

En 2016, l'Agence continuera d'établir et de développer de nouveaux partenariats avec d'autres entités pertinentes du secteur public ou privé lorsque cela sera nécessaire, avec l'objectif de renforcer sa place de centre d'excellence, de développer ses capacités internes et d'accentuer sa visibilité auprès de groupes de parties prenantes ciblés. Dès lors, renforcer et approfondir les liens avec les universitaires et les professionnels du secteur sera un élément particulièrement important. En 2016, l'Agence continuera donc d'initier et de développer des relations avec les établissements de recherche et avec les acteurs du secteur pour compléter ses connaissances dans des domaines spécifiques identifiés dans sa stratégie à long terme, y compris en participant activement à des projets de recherche pertinents, notamment des projets Horizon 2020 liés à l'informatique et/ou à la gestion des frontières. Ces engagements comprennent l'organisation d'au moins une table ronde avec des acteurs du secteur au cours de la période examinée et la présentation régulière des conclusions des recherches suivies lors de conférences organisées par des organismes de recherche réputés. Eu-LISA continuera également d'organiser sa conférence annuelle, sur des sujets spécifiques ayant une importance stratégique pour elle-même et pour la communauté JAI en général.

La finalité stratégique de ces partenariats sera d'appuyer l'Agence dans l'exécution des tâches relevant de son mandat et de développer l'image d'eu-LISA en tant qu'Agence européenne fiable et efficace, afin de communiquer avec des partenaires et des parties prenantes clés et d'assurer un dialogue productif.

2.2.3.3 Poursuite du renforcement de la communication externe:

Conformément à sa stratégie et à son plan d'action, en 2016 l'Agence axera ses efforts de communication externe sur la fourniture régulière d'informations au public européen au sujet de son mandat et de ses activités. Elle continuera de promouvoir son travail, de maintenir son image positive et de renforcer sa présence sur internet en appliquant une stratégie précise en ce qui concerne les réseaux sociaux.

L'Agence continuera également de respecter toutes ses obligations légales concernant la publication de certains types d'informations et publiera régulièrement des statistiques et des rapports sur l'utilisation et la performance de ses systèmes.

2.2.4 Objectifs & activités prévus en 2016 pour atteindre l'objectif stratégique 4:

«Mettre en place une organisation moderne, efficace et agile»

2.2.4.1 Planification stratégique:

En 2016, l'Agence poursuivra l'harmonisation de ses capacités stratégiques et de ses fonctions d'information La production, l'adoption et la diffusion de la stratégie à long terme de l'Agence, de ses programmes de travail annuel et pluriannuel et de tout autre type de rapport (tel que le rapport d'activité annuel consolidé ou le Document de programme unique) seront harmonisées et davantage intégrées dans les processus existants. Ainsi que prévu, un calendrier précis, clair et bien communiqué concernant les contributions du personnel à la production et à l'adoption de tous les rapports préalables et finaux sera établi.

Conformément au nouveau règlement portant cadre financier de l'Union, en 2016, les programmes de travail annuel et pluriannuel seront intégrés dans un document de programmation unique qui sera actualisé chaque année. Les rapports ex-post seront probablement modifiés au cours de l'année car il est probable que le rapport

annuel d'activités de l'Agence et les autres rapports annuels plus généraux soient rassemblés dans le rapport annuel d'activités consolidé¹².

2.2.4.2 Gestion financière:

L'Agence continuera de développer ses processus et ses procédures internes en matière financière, en adoptant une approche plus proactive pour garantir la transparence et l'efficacité de la gestion des ressources financières. Au cours de la période visée par le présent programme, l'unité continuera également de viser un niveau élevé de dépenses par rapport au budget de l'Agence, de rationaliser les flux de travaux au sein des systèmes informatiques internes de l'Agence en matière de finances (notamment en mettant en place un engagement du début à la fin et des flux de règlement dans ABAC), de maintenir un niveau élevé de précision dans les prévisions budgétaires et de poursuivre l'élaboration, l'examen et l'approbation des procédures de l'Agence en matière de finances et de marchés publics.

2.2.4.3 Logistique et gestion de l'infrastructure:

Les principales priorités dans le domaine de la gestion des bâtiments et de la logistique en 2016 consisteront à continuer de veiller à ce que les travaux au siège permanent de Tallinn et les travaux de reconstruction et de réaménagement des locaux existants et de démarrage du nouveau bâtiment à Strasbourg restent en bonne voie, à la fois en matière d'activités et de budget. Après l'adoption par le parlement estonien le 19 février 2015 de la résolution, le gouvernement estonien et l'Agence sont parvenus à un accord concernant l'emplacement du bâtiment du nouveau siège d'eu-LISA. Grâce à l'adoption de cette résolution, les travaux de construction du siège permanent d'eu-LISA à Tallinn vont avancer, ce qui constitue un point positif important pour la mise en œuvre par l'Agence de sa stratégie à long terme. Les bureaux devraient être prêts en 2017.

2.2.4.4 Passation de marchés:

Au cours de la période visée par le présent programme, l'Agence continuera de rationaliser ses activités de passation de marchés en consolidant et en renforçant ses procédures financières et d'appel d'offres, en mettant en place et en maintenant sa capacité à offrir des conseils compétents sur certains aspects spécifiques des procédures d'appel d'offres à toutes les parties concernées. L'Agence s'efforcera tout particulièrement de veiller à ce que toute nouvelle procédure d'appel d'offres soit conçue et étudiée dans le respect des règles financières applicables, des meilleures pratiques et qu'elle tienne compte des expériences précédentes dans ce domaine. Elle organisera également un certain nombre de séminaires pour développer et diffuser les meilleures pratiques dans le domaine des contrats-cadres de maintien en bon état de fonctionnement, et appliquera les pratiques communes et une approche d'amélioration continue pour tous les contrats de gestion informatique.

En 2016, elle soutiendra OPS dans la transition des contrats-cadres de maintien en bon état de fonctionnement du VIS et du BMS. L'Agence élaborera des accords contractuels qu'elle gèrera ensuite, afin d'assurer une transition en douceur entre les contractants, à la fois sur les plans juridique et financier (par exemple en matière de licences, de gestion de la passation HW et de procédures de due diligence).

2.2.4.5 Gestion des ressources humaines:

En 2016, l'unité responsable des ressources humaines s'efforcera de renforcer les compétences et les aptitudes du personnel de l'Agence pour contribuer à l'amélioration de la productivité globale de l'organisation, en utilisant et en gérant un certain nombre d'outils tels qu'une formation efficace, le développement du personnel, la mise en place d'exercices d'évaluation et de promotion transparents et justes.

eu-LISA renforcera sa culture de l'excellence à tous les niveaux au sein de l'Agence en assurant des formations

¹² Article 47 du règlement (UE) n° 1271/2013 du 30 septembre 2013

technique ciblées et d'autres formations et programmes de développement permettant au personnel de continuer à créer une organisation très performante. L'Agence continuera en priorité d'aider le personnel à identifier ses besoins de formation afin de lui permettre de suivre des cours généraux et techniques appropriés et d'obtenir le matériel nécessaire. Pour améliorer l'accès à la formation, l'Agence renforcera ses capacités et ses solutions d'e-learning tout au long de l'année.

Des cadres de compétences spécifiques à chaque unité seront finalisés au cours de l'année 2016. Ils serviront de base à l'élaboration d'une liste de compétences spécifiques à l'Agence, prévue pour 2020.

eu-LISA continuera également de développer des pratiques innovantes en matière de recrutement, de rétention et de reconnaissance du personnel, et veillera particulièrement, en 2016, à renforcer la rétention et le développement du personnel en introduisant un certain nombre d'initiatives ciblées visant à réduire les taux de rotation du personnel. Un examen des taux de rotation par activité, site et par groupe de salariés (tels que les salariés les plus performants identifiés) sera entreprise afin d'élaborer une stratégie complète de l'Agence en matière de rétention du personnel, laquelle, après un exercice de consultation exhaustif du personnel et du personnel d'encadrement d'eu-LISA, sera déployée en association avec la nouvelle stratégie RH de l'Agence

Avec la Commission, le conseil d'administration de l'Agence continuera d'adopter les règles d'exécution pertinentes relatives à la politique de RH. En 2016, il est probable que le nombre de règles adoptées passera à 40 (contre 29 en 2014). La politique pluriannuelle relative au personnel de l'Agence 2017-2019 sera également élaborée au cours du deuxième semestre, et reflètera l'évolution du tableau des effectifs de l'Agence.

Allegro, un outil informatique de gestion du personnel introduit début 2015 devrait atteindre sa pleine capacité opérationnelle au début de l'année 2016. Il permettra à l'ensemble des membres du personnel d'accéder à leur profil personnel, de le mettre à jour et de mettre à jour leurs données de performance et de formation. Un système de gestion électronique des documents sera également mis en place. Il permettra de stocker les données à caractère personnel sensibles et les documents pertinents de manière sécurisée et de les retrouver facilement, conformément aux règles établies par le Contrôleur européen de la protection des données.

2.2.4.6 Communication interne

La communication interne aura pour objectif de continuer à promouvoir la mission, la vision et les valeurs clés de l'Agence et de les utiliser comme des moteurs de développement de la culture d'entreprise et de l'esprit d'équipe. Communiquer des idées présentées de manière claire et un message convaincant aidera le personnel à adhérer aux objectifs de l'Agence et à accroître ses chances de succès et de développement continu.

Le programme de communication interne 2016 & la stratégie de communication interne 2016 – 2018 révisée seront utilisées comme feuilles de route. En 2016, l'Agence s'efforcera de poursuivre l'amélioration de la communication interne entre ses sites en mettant en œuvre un grand nombre de stratégies de communication ciblées telles que la coordination et la création de publications internes et leur mise en ligne sur l'intranet d'eu-LISA.

2.2.4.7 Audit interne:

Conformément au plan d'audit interne établi, l'Agence poursuivra sa coopération avec la Cour des comptes de l'Union européenne et le service d'audit interne de la Commission européenne en accueillant leurs missions d'audit et en prenant des mesures visant à répondre aux recommandations qui en résultent. L'auditeur interne d'eu-LISA continuera de coordonner le travail dans ce domaine, à préparer des rapports, des activités de suivi et de diffuser auprès de la direction et du personnel de l'Agence les principes, objectifs et procédures d'audit interne et externe. L'auditeur interne mènera ses activités conformément à la Charte d'audit interne adoptée pour l'Agence.

Annexe A: Objectifs opérationnels spécifiques, résultats et indicateurs de performances

L'effort total estimé (en ETP¹³) lié aux objectifs du programme de travail 2016 dans cette annexe ne reflète pas précisément l'affectation des ressources humaines de l'Agence à la majorité des tâches que l'Agence devra effectuer en 2016. Cependant, la liste n'est pas totalement exhaustive car elle n'inclut pas les ETP liés aux tâches d'encadrement et ne reflète pas l'intégralité des activités horizontales/de support. Par conséquent, le total général de 127,23 ETP figurant ci-dessous est inférieur aux effectifs prévus dans le projet de budget de l'eu-LISA¹⁴. Il convient de noter qu'un certain nombre d'ETP externes seront mis à disposition de l'Agence pour compléter l'équipe principale en effectuant des tâches techniques liées à la gestion opérationnelle des systèmes.¹⁵

Selon l'état final des recettes et des dépenses d'eu-LISA pour 2016, le total général des crédits d'engagement s'élève à 80,28 millions EUR, dont 15,24 millions EUR sous le titre 1, 11,63 millions EUR sous le titre 2 et 53,4 millions EUR sous le titre 3.

Notons que le coût des tâches indiquées ci-dessous, pour lesquelles aucun budget spécifique n'est alloué, sera couvert par les coûts de personnel et les frais courants de l'Agence, visés aux titres 1 et 2 de l'état final des recettes et des dépenses d'eu-LISA pour 2016, ou sera financé par des engagements reportés des années précédentes.

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
Activités liées à EURODAC															
1		2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Gestion opérationnelle d'Eurodac (maintenance corrective et adaptative)	Fourniture continue de services de gestion des applications 24/24, supervision de la maintenance (Recast FWC) et assistance aux	X	X	X	X	X	X	OPS	3	1 080 000	Réagir à 95 % des interactions avec les États membres en moins d'une minute; classer 95 % des incidents critiques dans la catégorie appropriée en moins de 5 minutes; classer 95 % des incidents prioritaires dans la catégorie appropriée

¹³

Équivalent temps plein (ETP): unité de mesure indiquant le nombre d'heures de travail que représente un salarié à temps plein pendant une période déterminée. L'ETP simplifie la mesure du travail en convertissant les heures de travail en nombre de personnes nécessaires pour réaliser ce travail;

¹⁴ le plan pluriannuel en matière de politique du personnel 2016-2018 adopté par eu-LISA indique des effectifs dans le projet de budget UE à raison de 118 agents temporaires, 15 agents contractuels (8 agents contractuels existants et jusqu'à 7 agents contractuels approuvés par le conseil d'administration pour 2016) et 8 experts nationaux, ce qui est conforme aux objectifs fixés pour l'Union dans le Cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 conformément à la «Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur la programmation des ressources humaines et financières destinées aux organismes décentralisés pour 2014-2020». Il convient de noter que les ETP figurant ci-dessus ne couvrent pas le personnel d'encadrement de l'Agence ni les assistants personnels. Les prévisions budgétaires de l'Agence, de 80,28 millions d'euros sont compatibles avec la plafond financier du CFP de 84,7 millions d'euros.

¹⁵ Actuellement, les ETP de conseil externe sont estimés à 30,25 ETP pour 2016, soit un budget approximatif de 3,63 millions d'euros. Sur les 30,25 ETP, 23, dont le coût est estimé à 2,75 millions d'euros, sont dédiés aux activités opérationnelles.

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
					utilisateurs des États membres										en moins de 10 minutes; classer 95 % des incidents modérés dans la catégorie appropriée en moins de 30 minutes; respecter les accords sur les niveaux de service propres à Eurodac conformément aux objectifs fixés dans l'annexe 2 de l'accord standard sur les niveaux de service.
4	1	2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Gestion du contrat Eurodac	Gestion du contrat Eurodac	X	X	X	X	X	X	OPS	0,30		2 réunions annuelles au minimum du comité de pilotage; réunions annuelles au minimum avec le contractant au niveau de l'application/programme; 12 rapports d'activité mensuels par an examinés et validés
5	1	2.2.1.2	Évolution des systèmes	Maintenance évolutive d'Eurodac	Adaptation des systèmes après Recast	X	X	X	X	X	X	OPS	1,25	1 745 000 €	Adaptations effectuées conformément aux accords/plan de base
	1	2.2.1.2	Évolution des systèmes	Étude sur la migration vers un réseau Eurodac dédié	COM favorable à une étude de l'impact de la création d'un réseau virtuel crypté affecté aux données d'Eurodac visant à remplacer l'eurodomaine actuel et à proposer des services de transmission par internet sûrs (xml) entre CS and NS. (art. 3, paragraphe 1, point b) du règlement UE n° 603/2013)		X	X	X	X	X	OPS	0,75	N.B. ¹⁶	Étude réalisée conformément aux accords/plan de base

¹⁶ Le budget estimé pour cette étude est 250 000 euros et fait partie du budget alloué à l'évolution des systèmes.

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
	1	2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Préparations du contrat cadre EURODAC						x	x	Achats et OPS	2,5		Plan de marché public pour le contrat cadre EURODAC et premier projet de TTS
Activités liées à SIS II															
	1	2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Maintenance corrective de SIS II	Maintenance corrective de base	X	X	X	X	X	X	OPS	3,50		Réagir à 95 % des interactions avec les États membres en moins d'une minute; classer 95 % des incidents critiques dans la catégorie appropriée en moins de 5 minutes; classer 95 % des incidents prioritaires dans la catégorie appropriée en moins de 10 minutes; classer 95 % des incidents modérés dans la catégorie appropriée en moins de 30 minutes; respecter les accords sur les niveaux de service propres à SIS II conformément aux objectifs fixés dans l'annexe 2 de l'accord standard sur les niveaux de service.
10		2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Adaptations de SIS II (WL,Oracle12c)	Maintenance corrective de base	X	X	X	X	X		OPS	2,25	200 000 €	Adaptations de SIS II effectuées conformément aux plans pertinents et aux ANS ¹⁷ en vigueur
11															

¹⁷ Niveaux de service adoptés dans le document 2013-084 du conseil d'administration

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
12	1	2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Gestion opérationnelle de SIS II (maintenance quotidienne)	Fourniture continue de services de gestion des applications 24/24, supervision de la maintenance et assistance aux utilisateurs des États membres	X	X	X	X	X	X	OPS	4,50		Réagir à 95 % des interactions avec les États membres en moins d'une minute; classer 95 % des incidents critiques dans la catégorie appropriée en moins de 5 minutes; classer 95 % des incidents prioritaires dans la catégorie appropriée en moins de 10 minutes; classer 95 % des incidents modérés dans la catégorie appropriée en moins de 30 minutes; respecter les accords sur les niveaux de service propres à Eurodac conformément aux objectifs fixés dans l'annexe 2 de l'accord standard sur les niveaux de service.
13	1	2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Gestion du contrat SIS II	Garantir le respect par les prestataires de services des dispositions contractuelles du contrat cadre SIS II; maintenir SIS II en bon état de fonctionnement	X	X	X	X	X	X	OPS	0,40		Deux réunions annuelles au minimum du comité de pilotage au niveau de la direction; 8 réunions annuelles au minimum avec le contractant au niveau de l'application/programme; 12 rapports d'activité mensuels par an examinés et validés
14	1	2.2.1.2	Évolution des systèmes	Évolution fonctionnelle de SIS II conforme à la feuille de route arrêtée (nouvelles fonctionnalités ou nouvelle fonctionnalité DCC)	Système SIS II central aligné avec les nouvelles demandes/demandes modifiées.	X	X	X	X	X	X	OPS	1,00	300 000 €	Livraison dans les temps et selon le calendrier adopté avec les États membres
15	1	2.2.1.2	Évolution des systèmes	Étude SISII Active2Active (exploitation CU et BCU en mode actif/actif afin d'obtenir une meilleure résilience du système, la continuité des activités et une meilleure utilisation des ressources du	Étude de base sur l'installation active/active (sous réserve de l'examen juridique vérifiant la conformité de l'étude avec le cadre légal), fourniture de la conception technique de base et mise en œuvre à la feuille de route pour le changement opérationnel prévu.	X	X					OPS	0,25	200 000 €	Étude réalisée conformément aux accords/plan de base

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
				centre de ressources)											
17	1	2.2.1.2	Évolution des systèmes	Étude et lancement de l'alignement de la capacité de SIS II conformément aux conclusions de l'étude	Évolution basique de la capacité/performance; système adapté à la demande de capacité accrue; fourniture d'interrogations automatisées et autres améliorations liées aux rapports; mises à jour techniques telles qu'Oracle 12 et des licences associées; soutien aux États membres pour rejoindre la communauté SIS II.	X	X	X	X	X	X	OPS	4	1 525 000 €	Évolution basique de la capacité réalisée conformément aux plans validés. Soutien aux nouveaux États membres pour rejoindre la communauté SIS II.
18	1	2.2.1.2	Évolution des systèmes	Mise en œuvre des capacités biométriques de SIS II en cours (sera finalisée en 2017)	Mise en œuvre de l'AFIS dans SIS II	X			X	X	X	OPS	2	9 726 408 €	Démarrage de la conception et de la mise en œuvre détaillées
19	1	2.2.1.3	Gestion du réseau et de l'infrastructure de communication	Une étude relative aux services partagés est en cours de réalisation (T4 2014, T1 2015). En fonction des résultats de cette étude, certains services (à déterminer) seront mis en œuvre de manière partagée en 2016. Lorsqu'ils seront disponibles, l'utilisateur devra se connecter à la structure partagée	Préparation pour SIS II utilisant des services partagés		X	X				OPS	0,25		Étude réalisée conformément aux accords/plan de base;

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
				SIS II et mettre hors service les services SIS II dédiés.											
20	1	2.2.1.5	Sécurité	Interface SIS II avec fonction de sauvegarde des données partagée. La fonction de sauvegarde des données partagée SIS II dédiée sera désactivée.	SIS II sera connecté à la fonction sauvegarde des données partagée. Désactivation des anciens dispositifs. [Début programmé pour la fin 2016 en fonction de l'évaluation de la conformité avec la base juridique pertinente].					X		OPS	0,25	500 000 €	Amélioration de la durée de sauvegarde des données; plusieurs incidents et équipements désactivés.
Activités liées au VIS/BMS															
21	1	2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Gestion opérationnelle de VIS (maintenance corrective)	Fourniture continue de services de gestion des applications 24/24, supervision de la maintenance (Recast FWC) et assistance aux utilisateurs des États membres	X	X	X	X			OPS	1,50		Réagir à 95 % des interactions avec les États membres en moins d'une minute; classer 95 % des incidents critiques dans la catégorie appropriée en moins de 5 minutes; classer 95 % des incidents prioritaires dans la catégorie appropriée en moins de 10 minutes; classer 95 % des incidents modérés dans la catégorie appropriée en moins de 30 minutes; respecter les accords sur les niveaux de service propres à VIS/BMS conformément aux objectifs fixés dans l'annexe 2 de l'accord standard sur les niveaux de service.
22	1	2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Gestion opérationnelle de BMS (maintenance corrective)	Fourniture continue de services de gestion des applications 24/24, supervision de la maintenance (Recast FWC) et assistance aux utilisateurs des États membres	X	X	X	X			OPS	1,50		
23	1	2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Gestion opérationnelle de VIS (maintenance adaptative)	Fourniture continue de services de gestion des applications 24/24, supervision de la maintenance (Recast FWC) et assistance aux utilisateurs des États membres	X	X	X	X			OPS	0,50		

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
24	1	2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Gestion opérationnelle de BMS (maintenance adaptative)	Fourniture continue de services de gestion des applications 24/24, supervision de la maintenance (Recast FWC) et assistance aux utilisateurs des États membres	X	X	X	X			OPS	0,50		Nouveaux contrats-cadres de maintien en bon état de fonctionnement préparés et signés conformément au calendrier. Passation entre les contractants réalisée Engagements financiers réalisés selon le plan. Évolution planifiée commencée selon les plans.
25	1	2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Reprise et passation entre contractants MWO pour le système VIS	Passation réussie entre les contractants MWO. Nouveau contractant MWO capable de reprendre les responsabilités du contractant actuel.		X	X	X			OPS	1	2 000 000 €	
26	1	2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Reprise et passation entre contractants MWO pour le système BMS	Passation réussie entre les contractants MWO. Nouveau contractant MWO capable de reprendre les responsabilités du contractant actuel.		X	X	X			OPS	1	2 000 000 €	
27	1	2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Gestion opérationnelle de VIS (maintenance corrective) en vertu du nouveau contrat-cadre	Fourniture continue de services de gestion des applications 24/24, supervision de la maintenance et assistance aux utilisateurs des États membres				X	X	X	OPS	1,50	4 500 000 €	
28	1	2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Gestion opérationnelle de BMS (maintenance corrective) en vertu du nouveau contrat-cadre	Fourniture continue de services de gestion des applications 24/24, supervision de la maintenance et assistance aux utilisateurs des États membres				X	X	X	OPS	1,50	4 000 000 €	
29	1	2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Gestion opérationnelle de VIS (maintenance adaptative) en vertu	Fourniture continue de services de gestion des applications 24/24, supervision de la maintenance et assistance				X	X	X	OPS	0,50	1 000 000 €	

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
				du nouveau contrat-cadre	aux utilisateurs des États membres										
30	1	2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Gestion opérationnelle de BMS (maintenance adaptative) en vertu du nouveau contrat-cadre	Fourniture continue de services de gestion des applications 24/24, supervision de la maintenance et assistance aux utilisateurs des États membres				X	X	X	OPS	0,50	1 500 000 €	
31			Évolution des systèmes	Augmentation de la capacité du système VIS conformément aux besoins de l'activité et jusqu'à la finalisation du déploiement du VIS; activités VISA code+; activités liées à l'intégration de la Croatie dans le système VIS et renforcement de l'infrastructure de test VIS/BMS	Évolution des systèmes VIS/BMS				X	X	X	OPS	4.	14 500 000 €	Nouveaux contrats-cadres de maintien en bon état de fonctionnement préparés et signés conformément au calendrier. Engagements financiers réalisés selon le plan. Évolution planifiée commencée selon les plans.

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP inter ne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
1		2.2.1.2	Évolution des systèmes	Étude VIS/BMS Active2Active (exploitation CU et BCU en mode actif/actif afin d'obtenir une meilleure résilience du système, la continuité des activités et une meilleure utilisation des ressources du centre de ressources)	Étude de base sur la création active/active (sous réserve de l'examen juridique vérifiant la conformité de l'étude avec le cadre légal), fourniture de la conception technique de base et mise en œuvre de la feuille de route pour le changement opérationnel prévu.				X	X		OPS	0,55	N.B ¹⁸	Étude réalisée conformément aux accords/plan de base
1		2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Gestion des contrats VIS/BMS	Gestion du contrat VIS Gestion financière, budgétaire et contractuelle appropriée des contrats cadres VIS et BMS. (Garantir la couverture contractuelle de toutes les activités planifiées, le règlement des factures dans les délais, l'exécution du budget...)		X	X	X	X	X	OPS	1,50		Deux réunions annuelles au minimum du comité de pilotage au niveau de la direction; 8 réunions annuelles au minimum avec le contractant au niveau de l'application/programme; 12 rapports d'activité mensuels par an examinés et validés par l'Agence
Activités de réseau															

¹⁸ Le budget estimé pour cette étude est 500 000 euros et fait partie du budget alloué à l'évolution des systèmes.

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
37	1	2.2.1.3	Gestion du réseau et de l'infrastructure de communication	Support technique, rapports quotidiens, support de niveau 1 aux États membres, statistiques quotidiennes	Garantir la réalisation des activités de support de niveau 1 de manière appropriée et ponctuelle pour les États membres	X	X	X	X	X	X	OPS	18,00		Réagir à 95 % des interactions avec les États membres en moins d'une minute Classer 95 % des incidents critiques dans la catégorie appropriée en moins de 5 minutes Classer 95 % des incidents prioritaires dans la catégorie appropriée en moins de 10 minutes Classer 95 % des incidents modérés dans la catégorie appropriée en moins de 30 minutes
38	1	2.2.1.3	Gestion du réseau et de l'infrastructure de communication	Gestion efficace des services, des incidents et des problèmes	Garantir la réalisation des activités de gestion des services de manière effective et efficace		X	X	X	X	X	OPS	2,00		Résolution du problème ou mise à disposition d'une solution de dépannage pour 100 % des incidents critiques en moins de 8 heures; résolution du problème ou mise à disposition d'une solution de dépannage pour 95 % des incidents prioritaires en moins de 24 heures; résolution du problème ou mise à disposition d'une solution de dépannage pour 90 % des incidents modérés en moins de 6 jours
39	1	2.2.1.3	Gestion du réseau et de l'infrastructure de communication	Surveillance des réseaux dont eu-LISA assure la gestion, afin de garantir la sécurité de l'infrastructure de communication	Infrastructure de communication sécurisée et fiable. Il s'agit d'un objectif permanent, pas d'un objectif spécifique à 2016..		X	X	X	X		OPS	1,00		Totale conformité avec tous les accords sur les niveaux de service convenus
40	1	2.2.1.3	Gestion du réseau et de l'infrastructure de communication	Contribution à la gestion effective des contrats relatifs à tous les réseaux fournis par des tiers	Efficient network related contracts management, it is continued activity.		X	X	X	X		OPS	0,50		Examen des rapports des contractants effectué et résultats transmis à la Commission dans les délais prévus par le PA.

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
41	1	2.2.1.3	Gestion du réseau et de l'infrastructure de communication	Développer un portail pour l'équipe d'administration de l'application afin de réunir les informations pour l'équipe Support de second niveau; la liste des tâches contient une documentation relative à l'organisation de l'équipe et aux procédures opérationnelles.	Si des solutions telles que SharePoint sont disponibles à ce moment, conception du portail de l'équipe pour poursuite de la mise en œuvre.				X	X	X	OPS	0,25		Portail de l'équipe disponible et utilisé [fin 2016]
Tâches horizontales et projets liés à la gestion des systèmes confiés à l'Agence															
	1	2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Mise en œuvre de modifications non prévues validée conformément aux délais et à la portée convenus.	Mise en œuvre et gestion des modifications non prévues de CBS	X	X	X	X	X	X	OPS	2	N/A ¹⁹	La mise en œuvre des modifications non prévues validée a été réalisée sans budget complémentaire dans les délais et conformément à la portée convenue.
42	1	2.2.1.5	Gestion opérationnelle des systèmes	La nouvelle infrastructure partagée de sauvegarde des données remplacera les infrastructures individuelles propres à chaque système (SIS II, VIS, BMS, EURODAC). La	Une structure unique de sauvegarde des données sera en place et prête à fonctionner avec tous les systèmes à la fin 2016 au plus tard, afin d'éviter tout renouvellement lié à une obsolescence. [Finalisation prévue pour la fin 2016].				X	X	X	OPS	1	3 000 000 €	Amélioration de l'empreinte carbone, BTU et consommation d'électricité dans les délais prévus

¹⁹ Le budget de mise en œuvre des modifications non prévues demandées par les États membres sur une base ad-oc est inclus dans le budget alloué aux évolutions des systèmes.

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
				nouvelle infrastructure sera évolutive afin d'intégrer les systèmes à venir. Les choix techniques seront basés sur les conclusions de l'étude relative aux services partagés (finalisation: premier trimestre 2015).											
43	2	2.2.2.1	Devenir un centre d'excellence pour les services TIC	Maintenance adaptative des réseaux eu-LISA	Amélioration et mise à jour continue des réseaux Eu-LISA (infrastructure commune aux systèmes centraux) pour répondre aux besoins de l'Agence		X	X	X	X		OPS	1,00	500 000 €	Services en réseau fournis en totale conformité avec les plans et les accords sur les niveaux de services en vigueur
44	1	2.2.1.2	Évolution des systèmes	Mise en œuvre de plateformes d'essais virtuelles pour les systèmes centraux (SIS II, Eurodac, VIS, BMS), débutant en 2016 et poursuivie en 2017	Mise hors service des environnements de test physiques et remplacement par un environnement virtuel avant fin 2016		X	X	X	X	X	OPS	0,50	1 000 000 €	La mise en œuvre du projet suit le calendrier fixé, dans le respect des délais et du budget.
45	1	2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Évolution du bureau de gestion des projets: Mise en œuvre d'un outil de rapport pour les ICP (indicateurs clés de performance), les ANS et les statistiques	Automatisation de la génération de statistiques qui nécessite actuellement une intervention humaine et des ressources trop importantes. La mise en œuvre de modèles créés par les différents systèmes permettra de gérer et de limiter automatiquement les tâches opérationnelles liées à la communication interne des rapports	X	X	X	X	X	X	OPS	0,25	250 000 €	Gain de temps de 15 % en matière de livraison des rapports lorsque l'outil sera pleinement utilisé

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
1		2.2.1.1	Gestion opérationnelle des systèmes	Disponibilité et conformité permanente avec les ANS convenus.	Exploiter, gérer et maintenir en bon état de fonctionnement le centre de sauvegarde des données et le site de sauvegarde des données de St. Johann / Pongau (Autriche)	X	X	X	X	X	X	OPS	0,5	830000 €	Nombre de problèmes liés à l'infrastructure BCU d'eu-LISA ayant interrompu les services CBS aux ÉMM – 0 (les problèmes potentiels liés à l'infrastructure BCU d'eu-LISA n'interrompent pas ces services)
2		2.2.2.1	Devenir un centre d'excellence pour les services TIC	Bureau «Gestion de projets» Création et mise en œuvre d'un tableau de bord de gestion de projets automatisée	Le projet vise à accroître les capacités du BGP pour surveiller le statut de tous les projets internes et externes en cours et de fournir des informations détaillées rapidement. Intégration, consolidation et automatisation des outils de gestion de projets disponibles au sein de l'Agence sur son portail intranet.		X	X	X	X	X	OPS	1,00	375 000 €	Nombre de programmes et de projets livrés avec un écart inférieur à 10 % par rapport au calendrier ou au budget initial % de temps pour la livraison = temps écoulé entre la phase de démarrage et la livraison du projet % de projets du portefeuille livrés / nombre total de projets dans le portefeuille Au moins 90 % des projets conformes aux procédures GQ en place
1		2.2.1.3	Gestion du réseau et de l'infrastructure de communication	Établissement d'un suivi intégré de tous les systèmes dont l'Agence assure la gestion	Avec la mise en œuvre du suivi intégré, un outil unique sera utilisé pour suivre l'ensemble des systèmes. Tous les incidents seront également enregistrés et traités par le même outil. En outre, les incidents seront signalés aux contractants et résolus automatiquement par l'outil. Le cycle complet de résolution sera suivi et enregistré. Cette approche permettra à l'Agence d'augmenter l'efficacité de ses opérations, de mieux interagir avec les		X	X	X	X	X	OPS	0,10	450 000 €	Suivi intégré assuré conformément au plan; gain de temps de 10 %

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP			
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE	
					contractants et de mieux les contrôler.											
48	2	2.2.2.1	Devenir un centre d'excellence pour les services TIC	Intégration de la base de données de gestion de la configuration ITSM (CMDB) avec la gestion d'actifs d'eulisa et établissement d'une source d'information unique de gestion d'actifs	Grâce à son processus d'intégration de la gestion d'actifs, l'Agence assurera une meilleure traçabilité des investissements dans les systèmes dont elle assure la gestion. Ce projet constitue un élément important pour répondre à certains problèmes soulevés par les audits réalisés par la Cour des comptes de l'Union européenne en 2014.				X	X	X		OPS	0,25	125 000 €	L'intégration de ITSM CMDB et la gestion d'actifs a été mise en œuvre selon le plan prévu avec un retard de moins de 10 % par rapport au calendrier convenu
49	1	2.2.1.5	Sécurité	Mise en œuvre de la stratégie de gestion de la continuité des activités via le système de gestion de la continuité des activités conforme à la norme ISO22301	Mise en œuvre de la stratégie de gestion de la continuité des activités via le système de gestion de la continuité des activités (conforme à la norme ISO22301) dans les systèmes CU et BCU. Des frais d'audit, d'évaluation et de conseil sont prévus en 2016.	X	X	X	X	X	X		OPS	0,30	150 000 €	BCP mis en œuvre dans les systèmes conformément aux accords/calendrier
50	1	2.2.1.3	Gestion du réseau et de l'infrastructure de communication	Projets d'évolution du réseau Testa-NG phase 2, activités liées à CERTES et optimisation du réseau (études pour SIS II, EDAC et VIS/BMS).	Le projet couvre des activités qui ne sont pas encore couvertes par la Commission: Connexions eu-LISA Eurodomain (SC29) – env. 127 000 EUR;		X	X	X	X			OPS	2,00	352 000 €	Résultat conformes au plan.

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP inter ne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
					Conseils externes (sous contrat-cadre), env. 200 000 EUR; Câblage et équipement nécessaire du centre de données, env. 25 000 EUR										
51	1	2.2.1.2	Évolution des systèmes	Amélioration continue du service pour tous les processus internes et poursuite de l'intégration au sein des processus organisationnels	Adaptation avec les dernières évolutions des processus et calculs ICP; amélioration du modèle de service d'eu-LISA		X	X	X	X	X	OPS	0,25		Amélioration des processus internes; amélioration du modèle de service d'eu-LISA
52	1	2.2.1.2	Évolution des systèmes	Activités et ateliers de gestion des versions	Gestion récurrente des versions pour tous les systèmes supportés		X	X	X	X	X	OPS	1,00		Plans des versions disponibles et diffusés à toutes les parties prenantes concernées
53	1	2.2.1.2	Évolution des systèmes	Création d'un environnement de développement en tant qu'outil horizontal de support pour tous les systèmes	Création d'un environnement de développement pour permettre le développement d'Oracle DB, Weblogic, HP-UX, Linux		X	X				OPS	0,10		Environnement de développement disponible et utilisé; documentation disponible
	2	2.2.2.1	Devenir un centre d'excellence	Préparation, lancement et finalisation d'un appel d'offres pour une Infrastructure MWO commune partagée	Préparation des documents de l'appel d'offres et mise en œuvre du processus d'achat					X	X	Achats et OPS	2,5		La procédure d'achat public sera finalisée au troisième trimestre 2016 au plus tard.
Développement de nouveaux systèmes															

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
54	1	2.2.1.4	Développement et mise en œuvre de nouveaux systèmes:	Coordonner la livraison des rapports de veille technologique en support du développement de RTP et EES	Contacts avec les fournisseurs respectifs sur les questions liées aux nouvelles technologies				X	X	X	GCU	0,10		Au cours de réunions régulières, le contractant a présenté son évaluation des nouvelles technologies et a justifié ses choix et décisions
55	1	2.2.1.4	Développement et mise en œuvre de nouveaux systèmes:	Mise en œuvre des systèmes Frontières intelligentes ²⁰ (achat, subventions et développement)	Selon la proposition juridique de la Commission, la mise en œuvre du programme Frontières intelligentes débutera dès que le cadre juridique aura été adopté. La chronologie actuelle est la suivante: Résultats pilotes fin 2015, base juridique, fin 2016, développement et gestion opérationnelle entre 2017 et 2020)		X	X	X	X	X	R&A, OPS	2,5		Analyse des besoins pour Frontières intelligentes et conception d'un paquet approprié
Tâches liées à la sécurité															
56	1	2.2.1.5	Sécurité	Protéger le personnel, les biens et les informations de l'Agence en créant un environnement de travail sûr et dynamique.	Opérer et gérer les mesures de protection et de sécurité de l'Agence	X	X	X	X	X	X	Sécurité	0,70		Rapports trimestriels de gestion de la sécurité transmis au DE

²⁰ Les deux ETP indiqués ci-dessus sont nécessaires pour préparer le lancement du développement des systèmes Frontières intelligentes. Ils n'ont pas été inclus dans l'estimation des ressources humaines nécessaires pour la mise en œuvre du programme Frontières intelligentes. Lorsque la base juridique aura été adoptée, l'évaluation initiale des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du programme Frontières intelligentes (présentée dans la politique pluriannuelle relative au personnel de l'Agence 2016-2018) sera affinée. Il convient de noter que l'Agence devra modifier son tableau des effectifs.

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
57	1	2.2.1.5	Sécurité	Protéger le personnel, les biens et les informations de l'Agence en créant un environnement de travail sûr et dynamique.	Continuer de fournir des services garantissant la mise en œuvre adéquate des mesures protectives (par exemple par le soutien à de nouveaux projets de construction).	X	X	X	X	X	X	Sécurité	0,50		Rapports trimestriels de gestion de la sécurité transmis au DE
58	1	2.2.1.5	Sécurité	Protéger le personnel, les biens et les informations de l'Agence en créant un environnement de travail sûr et dynamique.	Continuer d'assurer des formations et des exercices d'évacuation du personnel, de protection incendie et de premier secours.	X	X	X	X	X	X	Sécurité	0,10		Tous les membres de l'équipe d'intervention d'urgence recevront une formation sécurité et incendie appropriée avant le quatrième trimestre. Un exercice d'évacuation du site sera conduit dans les services TLL and SXB avant le quatrième trimestre.
59	1	2.2.1.5	Sécurité	Continuer de gérer et d'améliorer la protection des données pour garantir que les systèmes d'entreprise centraux protègent efficacement les données qu'ils gèrent et qu'ils fonctionnent comme ils le doivent, quand ils le doivent et sous le contrôle d'utilisateurs autorisés.	Fournir des services de protection des données via les opérations de suivi, d'essai, de gestion des incidents et de support des projets effectuées par les responsables locaux de la sécurité.	X	X	X	X	X	X	Sécurité	3,50		Rapports trimestriels de gestion de la sécurité transmis au DE
60	1	2.2.1.5	Sécurité	Continuer de gérer et d'améliorer la protection des données pour garantir que les systèmes d'entreprise	Mise en œuvre d'une infrastructure publique clé pour les systèmes d'entreprise centraux	X	X	X	X	X	X	Sécurité	0,20		La mise en œuvre des indicateurs clés de performance de l'Agence(ICP) sera finalisée avant le quatrième trimestre.

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP inter ne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
				centraux protègent efficacement les données qu'ils gèrent et qu'ils fonctionnent comme ils le doivent, quand ils le doivent et sous le contrôle d'utilisateurs autorisés.											
61	1	2.2.1.5	Sécurité	Continuer de gérer et d'améliorer la protection des données pour garantir que les systèmes d'entreprise centraux protègent efficacement les données qu'ils gèrent et qu'ils fonctionnent comme ils le doivent, quand ils le doivent et sous le contrôle d'utilisateurs autorisés.	Mettre en œuvre un GIES ²¹ pour l'infrastructure d'entreprise de l'Agence			X	X	X		Sécurité	0,20		La mise en œuvre du GIES pour l'infrastructure d'entreprise sera terminée au quatrième trimestre

²¹ Protection des données et gestion des événements Le GIES fournit une analyse en temps réel des alertes de sécurité générées par les équipements et les applications du réseau.

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP inter ne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
62	1	2.2.1.5	Sécurité	Continuer de gérer et d'améliorer la protection des données pour garantir que les systèmes d'entreprise centraux protègent efficacement les données qu'ils gèrent et qu'ils fonctionnent comme ils le doivent, quand ils le doivent et sous le contrôle d'utilisateurs autorisés.	Coordonner et gérer les évaluations de sécurité externes des systèmes de l'Agence, du site internet et des applications							Sécurité	0,20		Rapports trimestriels de gestion de la sécurité transmis au DE
63	1	2.2.1.5	Sécurité	Gérer les risques de sécurité efficacement en développant un cadre complet, holistique et systématique de gouvernance et de gestion de la sécurité	Continuer à maintenir, suivre l'efficacité du système intégré de gestion de la sécurité (ISMS) ²² de l'Agence et améliorer celui-ci	X	X	X	X	X		Sécurité	0,20		Rapports trimestriels de gestion de la sécurité transmis au DE

²²Un système de gestion de la protection des données est composé d'un ensemble de politique relatives à la gestion de la protection des données et aux risques informatiques.

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
64	1	2.2.1.5	Sécurité	Gérer les risques de sécurité efficacement en développant un cadre complet, holistique et systématique de gouvernance et de gestion de la sécurité	Créer une architecture de sécurité complète	X	X	X	X	X		Sécurité	0,20		Le document de création de l'architecture de sécurité sera terminé au quatrième trimestre
65	1	2.2.1.5	Sécurité	Gérer les risques de sécurité efficacement en développant un cadre complet, holistique et systématique de gouvernance et de gestion de la sécurité	Effectuer un audit du système de gestion de la protection des données			X	X			Sécurité	0,10		L'audit interne du ISMS sera présenté au directeur exécutif d'ici au troisième trimestre
66	1	2.2.1.5	Sécurité	Gérer les risques de sécurité efficacement en développant un cadre complet, holistique et systématique de gouvernance et de gestion de la sécurité	Accréditer le réseau des postes de travail des utilisateurs finaux (End-user Workstation Network - EUWS) conformément au processus d'accréditation de l'Agence		X	X				Sécurité	0,20		L'accréditation de l'EUWS sera accordée d'ici au quatrième trimestre

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP inter ne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
67	1	2.2.1.5	Sécurité	Gérer le BCMS pour garantir une résilience appropriée des processus et systèmes d'entreprise en cas de sinistre.	Continuer de maintenir, de surveiller et d'améliorer l'efficacité du système de gestion de la continuité des activités (BCMS) de l'Agence	X	X	X	X	X	X	Sécurité	0,20		Rapports trimestriels de gestion de la sécurité transmis au DE
68	1	2.2.1.5	Sécurité	Gérer le BCMS pour garantir une résilience appropriée des processus et systèmes d'entreprise en cas de sinistre.	Proposition d'un code de pratique relatif à la gestion de la continuité des activités à l'intention de la communauté des États membres		X	X	X	X		Sécurité	0,20		Une proposition de code de pratique relatif à la gestion de la continuité des activités à l'intention de la communauté des États membres sera présentée au conseil d'administration d'ici au quatrième trimestre
69	1	2.2.1.5	Sécurité	Gérer le BCMS pour garantir une résilience appropriée des processus et systèmes d'entreprise en cas de sinistre.	Évaluation des défaillances et conception d'une architecture pour la mise en œuvre des contrôles de sécurité critiques de base d'eu-LISA.			X	X	X		Sécurité	0,20		L'évaluation de l'état actuel des contrôles de sécurité critiques sera présentée au responsable de la sécurité de l'Agence d'ici au troisième trimestre
70	1	2.2.1.5	Sécurité	Gérer le BCMS pour garantir une résilience appropriée des processus et systèmes d'entreprise en cas de sinistre.	Planifier et réaliser des exercices pour tester l'efficacité des stratégies de reprise fondées sur le déplacement du personnel et l'utilisation d'équipements de travail et de gestion à distance.		X	X	X			Sécurité	0,20		L'exercice de continuité des activités du site sera conduit d'ici au troisième trimestre
71	1	2.2.1.5	Sécurité	Fournir des informations de sécurité stratégiques aux parties prenantes.	Continuer de fournir des informations de sécurité stratégiques en tant que secrétariat du réseau des responsables de la sécurité	X	X	X	X	X	X	Sécurité	0,10		Deux réunions SON au moins seront organisées en 2016

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
Activités opérationnelles															
72	1	2.2.1.7	Rapports et statistiques	Conception, programmation et documentation des statistiques opérationnelles	Conception, programmation et documentation des statistiques opérationnelles		X	X	X	X	X	OPS	0,85		Améliorer la qualité et la ponctualité de la présentation des statistiques aux États membres et accroître le niveau d'automatisation
73	1	2.2.1.7	Rapports et statistiques	Mise en adéquation des rapports et statistiques Eurodac avec la mise en œuvre Recast	Production de rapports dans les délais prévus par les instruments juridiques applicables	X	X	X	X	X	X	OPS	0,35		Les rapports et les statistiques seront disponibles avec un retard inférieur à 10 % par rapport aux plans de base
74	1	2.2.1.7	Rapports et statistiques	Respect des toutes les obligations d'information établies par le règlement fondateur et les textes juridiques pour les systèmes dont l'Agence assure la gestion	Production de statistiques annuelles pour SIS II		X	X				GCU	0,20		Production des statistiques conformément aux délais légaux
75	1	2.2.1.7	Rapports et statistiques	Respect des toutes les obligations d'information établies par le règlement fondateur et les textes juridiques pour les systèmes dont l'Agence assure la gestion	Mise à jour de la liste des autorités compétentes pour SIS II		X	X				GCU	0,10		Production des statistiques conformément aux délais légaux

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
76	1	2.2.1.7	Rapports et statistiques	Respect des toutes les obligations d'information établies par le règlement fondateur et les textes juridiques pour les systèmes dont l'Agence assure la gestion	Mise à jour de la liste des autorités compétentes pour Eurodac (asile)		X	X				GCU	0,10		Mise à jour de la liste des autorités compétentes pour EURODAC
77	1	2.2.1.7	Rapports et statistiques	Respect des toutes les obligations d'information établies par le règlement fondateur et les textes juridiques pour les systèmes dont l'Agence assure la gestion	Rédaction du rapport annuel Eurodac comprenant le fonctionnement technique et la sécurité		X	X				GCU	0,20		Le rapport sera prêt conformément aux exigences juridiques
78	1	2.2.1.7	Rapports et statistiques	Respect des toutes les obligations d'information établies par le règlement fondateur et les textes juridiques pour les systèmes dont l'Agence assure la gestion	Finaliser le rapport VIS relatif au fonctionnement technique du système et à sa sécurité	X	X					GCU	0,25		Le rapport sera prêt conformément aux exigences juridiques
79	1	2.2.1.7	Rapports et statistiques	Respect des toutes les obligations d'information établies par le règlement fondateur et les textes juridiques pour les systèmes dont l'Agence assure la gestion	Travaux de préparation du rapport sur le fonctionnement technique de SIS II (prévu pour le deuxième trimestre 2017)					X	X	GCU	0,25		Le rapport sera prêt conformément aux exigences juridiques

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
80	1	2.2.1.8	Formation des États membres aux systèmes	Poursuite de la formation des autorités nationales participantes à l'utilisation technique de SIS II, VIS et Eurodac.	Révision de la stratégie de formation 2013-2016 (NCP) en étroite collaboration avec la Commission, FRONTEX et CEPOL				X	X		GCU	0,02		Fourniture et adoption du document relatif à la nouvelle stratégie de formation par le GC et le conseil d'administration d'ici à la fin du quatrième trimestre 2016
81	1	2.2.1.8	Formation des États membres aux systèmes	Poursuite de la formation des autorités nationales participantes à l'utilisation de SIS II, VIS et Eurodac	Établissement du plan de formation 2017 (NCP)				X	X		GCU	0,02		Fourniture et adoption du nouveau plan de formation par l'AG d'ici à la fin du quatrième trimestre 2016
82	1	2.2.1.8	Formation des États membres aux systèmes	Poursuite de la formation des autorités nationales participantes à l'utilisation de SIS II, VIS et Eurodac	Mise à jour du portefeuille de formations de l'Agence (NCP)				X	X		GCU	0,02		Mise à jour de la formation eu-LISA d'ici à la fin du quatrième trimestre 2016
83	1	2.2.1.8	Formation des États membres aux systèmes	Poursuite de la formation des autorités nationales participantes à l'utilisation de SIS II, VIS et Eurodac	Réalisation des activités de formation prévues par le plan de formation 2016		X	X	X	X		GCU	0,30	450 000 €	Toutes les activités de formation prévues doivent être réalisées conformément au calendrier
84	1	2.2.1.8	Formation des États membres aux systèmes	Poursuite de la formation des autorités nationales participantes à l'utilisation de SIS II, VIS et Eurodac	Administration efficace de la plateforme de formation eu-LISA	X	X	X	X	X	X	GCU	0,10		Disponibilité permanente de la plateforme de formation (équipements et fonctionnalités de formation) pour les utilisateurs

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
85	1	2.2.1.8	Formation des États membres aux systèmes	Intégrer l'exigence de fournir une formation sur l'utilisation technique du SIS II à l'attention des experts évaluateurs Schengen au programme de formation de l'Agence	En collaboration avec la Commission, Frontex et Cepol, eu-LISA contribue à la formation des évaluateurs Schengen	X	X	X	X	X	X	GCU	0,04		Deux formations à l'utilisation technique de SIS II seront assurées pour les évaluateurs Schengen au cours de la période de référence
86	1	2.2.1.8	Formation des États membres aux systèmes	Intégration des exigences de formation des experts d'évaluation Schengen sur les aspects techniques de SIS au calendrier de formation de l'Agence	Mise à jour du paquet de formation de l'équipe des évaluateurs Schengen d'eu-LISA				X	X		GCU	0,02		Mise à jour du paquet de formation de l'équipe des évaluateurs Schengen d'eu-LISA d'ici à la fin du quatrième trimestre 2016
87	2	2.2.2.1	Devenir un centre d'excellence pour les services TIC	Gestion du changement et ateliers (internes et avec les États membres)	Activités récurrentes de gestion du changement pour tous les systèmes dont l'Agence assure la gestion		X	X	X	X	X	OPS	1,25		Les activités de gestion du changement seront finalisées selon le processus; en 2016, le nombre de changements mis en œuvre augmentera de 5 % par rapport à 2015
88	2	2.2.2.1	Devenir un centre d'excellence pour les services TIC	Rapports, planning intégré, gestion opérationnelle et gestion des risques des projets	Les rapports, plans, registres de risques contribuent à la gestion globale du département OPS et de l'Agence		X	X	X	X	X	OPS	0,85		Les rapports, planning intégré, listes des risques et des mesures d'atténuation sont disponibles.
89	2	2.2.2.1	Devenir un centre d'excellence pour les services TIC	Poursuivre l'objectif d'excellence opérationnelle en améliorant les compétences individuelles conformément aux besoins identifiés et aux lacunes	Formation et certifications conformes aux feuilles de route individuelles de formation		X	X	X	X	X	OPS	2,00		90 % des programmes de formation réalisés conformément au plan;

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
90	2	2.2.2.1	Devenir un centre d'excellence pour les services TIC	Analyse des données, prévisions et support aux activités: La fourniture de statistiques et de rapports relatifs à la performance des systèmes, à la gestion des incidents, aux capacités ... est une tâche continue	Fourniture rapide d'analyses de données, de prévisions, de support à toutes les applications en réponse aux demandes des États membres ou après incident		X	X	X	X	X	OPS	1,00		Fourniture rapide d'analyses de données et de prévisions aux États membres
91	2	2.2.2.1	Devenir un centre d'excellence pour les services TIC	Poursuite de la préparation de la certification ITSM en 2017	Activités de préparation - TBD				X	X	X	OPS	0,50	50 000 €	Préparation de la certification ITSM Terminée d'ici à la fin 2016
92	2	2.2.2.2	Poursuite du développement du cadre de gouvernance de l'Agence	Le modèle de gouvernance d'entreprise, qui comprend la gestion des risques, la gestion des contrôles internes et la gestion de la qualité, est développé et mis en œuvre	Les activités de gestion des risques d'entreprise sont réalisées conformément au cadre et comprennent: l'identification des risques, l'évaluation des risques, la formation, des ateliers de gestion des risques, des plans de réponse aux risques et le suivi des risques	X	X	X	X	X	X	GCU	0,30		1) Le suivi des risques est réalisé de manière structurée. Les résultats du suivi sont régulièrement transmis à l'équipe de direction. 2) L'identification et l'évaluation des risques sont réalisées chaque année. 3) Le personnel concerné sera formé. 4) Un atelier de gestion des risques aura lieu durant le troisième trimestre 5) Les plans de réponse aux risques sont élaborés pour discussion lors de l'atelier de gestion des risques.
93	2	2.2.2.2	Poursuite du développement du cadre de gouvernance de l'Agence	Le modèle de gouvernance d'entreprise, qui comprend la gestion des risques, la gestion des contrôles internes et la gestion de la qualité, est développé et mis en œuvre	Les activités de gestion des risques d'entreprise sont mises en œuvre conformément au cadre et comprennent l'identification des risques, l'évaluation des risques, des ateliers de formation à la gestion des risques, des plans de réaction aux risques et le suivi des risques	X	X	X	X	X	X	GCU	0,30		1) Un objectif de qualité d'entreprise est défini. 2) Des indicateurs de qualité des services sont établis. 3) Le personnel concerné sera formé. 4) L'établissement et la mise en œuvre de mesures de la qualité des services par les entités sont facilités et encouragés

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
94	2	2.2.2.2	Poursuite du développement du cadre de gouvernance de l'Agence	Le modèle de gouvernance d'entreprise, qui comprend la gestion des risques, la gestion des contrôles internes et la gestion de la qualité, est développé et mis en œuvre	La gestion des normes de contrôle interne est réalisée conformément au cadre. Elle comprend le rapport annuel de conformité, la formation, l'établissement et la mise en œuvre de mesure de mise en conformité, le suivi de la conformité	X	X	X	X	X	X	GCU	0,30		1) Un examen annuel de la conformité sera réalisé avec chaque entité au premier trimestre. 2) Le personnel concerné sera formé. 3) La définition de mesures de conformité par des entités est facilitée et encouragée (premier trimestre) 4) Le suivi de la conformité est réalisé d'une manière structurée. Les résultats du suivi sont régulièrement transmis à l'équipe de direction.
95	2	2.2.2.2	Poursuite du développement du cadre de gouvernance de l'Agence	Le modèle de gouvernance d'entreprise, qui comprend la gestion des risques, la gestion des contrôles internes et la gestion de la qualité, est développé et mis en œuvre	Mise à jour du modèle de gouvernance d'entreprise selon les besoins opérationnels					X		GCU	0,10		Le modèle de gouvernance d'entreprise est évalué chaque année (4 ^e trimestre) par une enquête sur l'efficacité et la valeur ajoutée conduite auprès des membres du comité de gestion et par des membres désignés du personnel. Les résultats seront discutés avec la direction afin de mettre à jour les définitions et les processus de manière appropriée
96	2	2.2.2.2	Poursuite du développement du cadre de gouvernance de l'Agence	Production régulière d'un tableau de bord de la performance d'entreprise examiné par le conseil d'administration & l'équipe d'encadrement	Production d'un tableau de bord de la performance d'entreprise pour présentation au conseil d'administration	X	X			X	X	GCU	0,75		Production d'un tableau de bord complet au moins deux fois par an pour examen par le conseil d'administration

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
97	2	2.2.2.2	Poursuite du développement du cadre de gouvernance de l'Agence	Production régulière d'un tableau de bord de la performance d'entreprise examiné par le conseil d'administration & l'équipe d'encadrement	Poursuite de la production en interne de tous les indicateurs [ou des indicateurs identifiés?] (selon la fréquence convenue) pour examen interne par la direction	X	X	X	X	X	X	GCU	0,75		Production trimestrielle d'un tableau de bord résumé pour examen par l'équipe interne de gestion
98	2	2.2.2.3	Suivi de l'évolution de la R&D et des systèmes	Acquisition de connaissances axée sur le matériel informatique et les logiciels (TI et biométrie) pour incorporation dans les systèmes SES et RTP.	Poursuite du suivi de la documentation et des journaux en accès ouvert et des autres documents disponibles permettant de rassembler des connaissances liées à l'Agence, ainsi que prévu par la stratégie 2014-2017 et la feuille de route annuelle	X	X	X	X	X	X	GCU	0,40		eu-LISA est abonnée à au moins 4 revues concernant l'évolution des technologies pour information. Les revues sont mises à disposition de l'Agence par le biais des canaux de distribution définis.
99	2	2.2.2.3	Suivi de l'évolution de la R&D et des systèmes	Acquisition de connaissances axée sur le matériel informatique et les logiciels (TI et biométrie) pour incorporation dans les systèmes SES et RTP.	Initier et développer des relations avec les instituts de recherche et le secteur pour compléter l'acquisition de connaissances dans des domaines identifiés dans la stratégie à long terme et la feuille de route R&D	X	X	X	X	X	X	GCU	0,05		Au moins une table ronde avec les acteurs du secteur sera organisée dans l'année. Au cours de l'année, eu-LISA présentera également ses résultats de recherche lors de deux conférences au moins organisées par des instituts de recherche

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
100	2	2.2.2.3	Suivi de l'évolution de la R&D et des systèmes	Amélioration des rapports internes R&D avec focus sur l'évolution des systèmes. Garantir que les conclusions des recherches menées sont diffusées auprès des décideurs externes.	Effectuer des recherches et produire des rapports écrits de recherche biannuels pour communication à la direction de l'Agence, au conseil d'administration et aux GC.	X	X	X	X	X	X	GCU	0,20		Production de rapports biannuels détaillés conformément à la stratégie R&D fin juillet et fin janvier.
101	2	2.2.2.3	Suivi de l'évolution de la R&D et des systèmes	Amélioration des rapports internes R&D avec focus sur l'évolution des systèmes. Garantir que les conclusions des recherches menées sont diffusées auprès des décideurs externes.	Interagir avec les GC et le conseil d'administration pour garantir que le travail de R&D répond aux besoins de l'Agence	X	X	X	X	X	X	GCU	0,05		Les résultats de la R&D seront présentés aux GC et au CA au moins une fois par an et les membres pourront formuler des commentaires écrits.
102	2	2.2.2.3	Suivi de l'évolution de la R&D et des systèmes	Amélioration des rapports internes R&D avec focus sur l'évolution des systèmes. Garantir que les conclusions des recherches menées sont diffusées auprès des décideurs externes.	Collaborer avec d'autres agences (Frontex, EASO et FRA) pour produire des rapports et des études communs relatifs au développement des systèmes et/ou à la politique liée aux systèmes informatiques.	X	X	X	X	X	X	GCU	0,15		Au moins un document (rapport, document ou conférence commune) sera produit dans l'année avec une autre Agence
103	3	2.2.3.1	Des partenariats seront créés avec les États membres, les institutions de l'UE et d'autres parties prenantes	Les équipements seront préparés et présentés aux GC, lors d'ateliers avec les États membres, de conférences relatives au programme Frontières intelligentes et aux	Les équipements seront préparés et présentés aux GC, lors d'ateliers avec les États membres: présentations, analyse, statistiques, rapports & comptes-rendus		X	X	X	X	X	OPS	1,50		Le personnel OPS participera aux travaux des groupes consultatifs pertinents et à des ateliers lorsque nécessaire

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP inter ne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
				systèmes et projets VIS, SIS II et Eurodac											
104	3	2.2.3.1	Collaboration avec les États membres, les institutions de l'Union et d'autres parties prenantes	Maintenir un support administratif et logistique pour le conseil d'administration et l'ensemble des groupes consultatifs	Support administratif efficace au CA	X	X	X	X	X	X	GCU	0,80		Niveaux de satisfaction des membres du CA conformes à l'étude 2016 planifiée concernant les activités du secrétariat du conseil d'administration.
105	3	2.2.3.1	Des partenariats seront créés avec les États membres, les institutions de l'UE et d'autres parties prenantes	Maintenir un support administratif et logistique pour le conseil d'administration et l'ensemble des groupes consultatifs	Support administratif efficace à tous les GC	X	X	X	X	X	X	GCU	1,50	540 000 €	Niveaux de satisfaction des membres du CA conformes à l'étude 2016 planifiée concernant les activités du secrétariat du conseil d'administration.
106	3	2.2.3.2	Partenariats avec des agences européennes et autres organes pertinents	Développement de programmes de formation commune et échange de formateurs avec d'autres agences	Développement de programmes de formation pour d'autres agences JAI et des parties prenantes sur les systèmes gérés par eu-LISA	X	X	X	X	X	X	GCU	0,20		Établissement et livraison de trois programmes de formation pour les parties prenantes (EASO, FRONTEX & CEPOL)

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
107	3	2.2.3.2	Partenariats avec des agences européennes et autres organismes pertinents	Développement et mise en œuvre de plans d'action communs pour l'exécution de modalités de travail avec d'autres agences	Poursuite des échanges de formateurs avec d'autres agences JAI	X	X	X	X	X	X	GCU	1,00		Établissement et livraison AP avec d'autres agences JAI pendant la période de référence
108	3	2.2.3.2	Partenariats avec des agences européennes et autres organes pertinents	Fournir et développer de nouveaux programmes de formation externe (support TIC) et mise à disposition de formateurs eu-LISA	Contribution d'eu-LISA à la fourniture de programmes de formation et à l'échange de formateurs entre les agences du domaine de la justice et des affaires intérieures et autres parties prenantes	X	X	X	X	X	X	GCU/OPS	0,95		Des programmes de formation et des échanges de formateurs entre agences JAI et d'autres parties prenantes ont eu lieu.
109	3	2.2.3.3	Continuer de renforcer les communications extérieures	Continuer de promouvoir l'Agence & son image positive	Coordonner la production et la distribution de publications d'entreprise et de supports d'information pour le grand public (publications et internet)	X	X	X	X	X		GCU	0,20		Vérifier que le contractant respecte la conformité du contenu avec la ligne éditoriale et avec les délais de mise sous presse et de mise en ligne
110	3	2.2.3.3	Continuer de renforcer les communications extérieures	Continuer de promouvoir l'Agence & son image positive	Coordonner la mise en œuvre via FWC d'une campagne de communication intégrée sur eu-LISA (système informatique), son impact sur les politiques de l'UE et la vie des citoyens	X	X	X	X	X		GCU	0,30		Garantir que les tâches sont effectuées conformément aux délais et au budget prévus

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
111	3	2.2.3.3	Continuer de renforcer les communications extérieures	Continuer de promouvoir l'Agence & son image positive	Gérer la production et la distribution des éléments de visibilité d'eu-LISA (clip vidéo d'entreprise, éléments RP, gadgets)	X	X	X	X	X		GCU	0,20		Assurer un suivi effectif du processus de production et de la livraison des produits conformément aux délais et au budget prévus
112	3	2.2.3.3	Continuer de renforcer les communications extérieures	Continuer de promouvoir l'Agence & son image positive	Coordonner la participation d'eu-LISA aux événements de promotion organisés par des tiers	X	X	X	X	X		GCU	0,12		Garantir la participation de l'Agence à trois événements appropriés pendant l'année
113	3	2.2.3.3	Continuer de renforcer les communications extérieures	Continuer de renforcer la présence de l'Agence sur internet	Coordonner la mise en œuvre de la stratégie de réseaux sociaux (mesurer le volume et définir des indicateurs d'efficacité)	X	X	X	X	X	X	GCU	0,16		La stratégie de réseaux sociaux est mise en œuvre
114	3	2.2.3.3	Continuer de renforcer les communications extérieures	Continuer de renforcer la présence de l'Agence sur internet	Évaluer la cohérence, l'exactitude et l'accessibilité du contenu en ligne (site internet) d'eu-LISA					X	X	GCU	0,10		Veiller à ce que le rapport d'évaluation du consultant externe soit présenté à la direction d'ici au quatrième trimestre
115	3	2.2.3.3	Continuer de renforcer les communications extérieures	Continuer de renforcer la présence de l'Agence sur internet	Coordonner la maintenance, la production et la mise à jour du contenu du site internet public d'eu-LISA	X	X	X	X	X	X	GCU	0,26		Veiller à ce que le site internet soit régulièrement mis à jour et fournisse des informations à jour et factuelles, avec un contenu conforme à la ligne éditoriale.

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
116	3	2.2.3.3	Continuer de renforcer les communications extérieures	Continuer de renforcer la présence de l'Agence sur internet	Coordonner les RP et les relations presse pour les invités VIP et les visites officielles d'eu-LISA	X	X	X	X	X	X	GCU	0,10		Assurer deux visites de haut niveau de représentants officiels de l'UE et des États membres conformément au calendrier établi et adopté
117	3	2.2.3.3	Continuer de renforcer les communications extérieures	Contacts avec les partenaires clés et communication bidirectionnelle efficaces	Coordonner la mise en œuvre du FWC sur les services intégrés de communication	X	X	X	X	X	X	GCU	0,10		Veiller à ce que le contractant présente des rapports d'avancement réguliers conformément au calendrier établi
118	3	2.2.3.3	Continuer de renforcer les communications extérieures	Contacts avec les partenaires clés et communication bidirectionnelle efficaces	Mise à jour de la stratégie de communication externe	X	X	X	X	X		GCU	0,16		Veiller à ce que la stratégie mise à jour soit présentée à la direction pour adoption d'ici au quatrième trimestre
119	3	2.2.3.3	Continuer de renforcer les communications extérieures	Contacts avec les partenaires clés et communication bidirectionnelle efficaces	Gestion des relations médias et des relations publiques d'eu-LISA	X	X	X	X	X	X	GCU	0,24		Garantir des réponses rapides aux demandes émanant du public et des médias conformément aux normes établies par les institutions de l'UE et garantir une mise en œuvre ponctuelle de toutes les activités planifiées, conformément au calendrier établi
120	3	2.2.3.3	Continuer de renforcer les communications extérieures	Contacts avec les partenaires clés et communication bidirectionnelle efficaces	Coordonner les événements de sensibilisation auprès des info-relais et des partenaires dans BRX			X	X	X		GCU	0,12		Veiller à ce que les invitations soient remises aux groupes cibles et aux services pertinents et appropriés par les contractants, conformément au calendrier et au budget prévus
121	3	2.2.3.3	Continuer de renforcer les communications extérieures	Contacts avec les partenaires clés et communication bidirectionnelle efficaces	Mise en œuvre du plan annuel de communication externe	X	X	X	X	X		GCU	0,20		Veiller à ce que les invitations soient remises aux groupes cibles et aux services pertinents et appropriés par les contractants, conformément au calendrier et au budget prévus
122	4	2.2.4.1	Planification stratégique	Mettre en œuvre une stratégie efficace d'engagement des parties prenantes	Identifier et catégoriser les parties prenantes de l'Agence et leur préciser leurs obligations d'information et d'autres exigences:							GCU?	0,2		Enquête de satisfaction des parties prenantes visant à obtenir un niveau de satisfaction moyen supérieur à 75 %

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
123	4	2.2.4.1	Planification stratégique	Mettre en œuvre une stratégie efficace d'engagement des parties prenantes	Mettre en œuvre des mécanismes efficaces et appropriés de communication avec les parties prenantes							GCU	0,10		Enquête de satisfaction des parties prenantes visant à obtenir un niveau de satisfaction moyen supérieur à 75 %
124	4	2.2.4.1	Planification stratégique	Production, adoption et distribution du rapport stratégique pluriannuel, du programme de travail annuel et des autres documents d'information requis	Production, approbation et adoption du programme de travail annuel de l'Agence pour 2017 ou programme unique	X	X					GCU	0,15		Document finalisé conformément au calendrier applicable
125	4	2.2.4.1	Planification stratégique	Production, adoption et distribution du rapport stratégique pluriannuel, du programme de travail annuel et des autres documents d'information requis	Production & publication du rapport d'activité annuel 2015 de l'Agence	X	X	X				GCU	0,35		Document finalisé, adopté et transmis à la Commission et aux autorités budgétaires pertinentes conformément au calendrier applicable
126	4	2.2.4.1	Planification stratégique	Production, adoption et distribution du rapport stratégique pluriannuel, du programme de travail annuel et des autres documents d'information requis	Production des rapports de mise en œuvre de l'Agence pour le PTA 2016		X	X	X	X		GCU	0,10		Production et livraison des rapports de mise en œuvre au CA pour examen dans les quatre semaines suivant la fin du trimestre concerné
127	4	2.2.4.1	Planification stratégique	Production, adoption et distribution du rapport stratégique pluriannuel, du programme de travail annuel et des autres documents d'information requis	Production, approbation et adoption du programme de travail annuel de l'Agence pour 2018 ou programme unique			X	X	X	X	GCU	0,25		Lancement de la production du PTA 2018 conformément au calendrier établi Transmettre le premier projet de PTA 2018 au CA d'ici à la fin du quatrième trimestre 2016

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
128	4	2.2.4.1	Planification stratégique	Production, adoption et distribution du rapport stratégique pluriannuel, du programme de travail annuel et des autres documents d'information requis	Annual Review of Agency's Strategy 2014-2020			X	X			GCU	0,05		Finaliser l'examen des objectifs stratégiques et opérationnels d'ici à la fin du deuxième trimestre 2016
129	4	2.2.4.1	Planification stratégique	Production, adoption et distribution du rapport stratégique pluriannuel, du programme de travail annuel et des autres documents d'information requis	Examen annuel du PTA pluriannuel [le processus pourrait être intégré à la production d'un document de programmation unique en 2017]			X	X			GCU	0,05		Terminer l'examen des objectifs stratégiques et opérationnel du PTA pluriannuel d'ici à la fin du deuxième trimestre 2016
130		2.2.4.1	Planification stratégique	Production, adoption et distribution du rapport stratégique pluriannuel, du programme de travail annuel et des autres documents d'information requis	Préparation de la production du RA 2016 de l'Agence				X	X	X	GCU	0,10		Veiller au respect des délais de présentation des informations obligatoires établis par l'Agence.
131	4	2.2.4.1	Planification stratégique	Affiner & renforcer la planification stratégique de l'Agence et intégrer les processus dans le cycle de rapport annuel de l'Agence	Développer & mettre en place un calendrier clair et efficacement communiqué de toutes les contributions du personnel nécessaires à la production et à l'adoption des rapports de mise en œuvre du rapport d'activité annuel, du programme de travail annuel, du PT pluriannuel et du PT trimestriel.	X	X	X	X	X	X	GCU	0,15		Veiller à la bonne diffusion à tous du calendrier de remise des rapports (contenant les dates et les contributions de l'ensemble du personnel de l'Agence) au cours du premier trimestre 2016 & diffuser les mises à jour chaque trimestre

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP			
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE	
132	4	2.2.4.1	Planification stratégique	Affiner & renforcer la planification stratégique de l'Agence et intégrer les processus dans le cycle de rapport annuel de l'Agence	Créer et mettre à jour un mécanisme d'examen annuel régulier pour les processus de production des rapports pluriannuels externes d'eu-LISA (le PT pluriannuel et la stratégie de l'Agence)	X		X				X	GCU	0,15		Garantir que l'examen annuel soit réalisé au deuxième ou troisième trimestre 2016
133	4	2.2.4.2	Gestion financière	Les responsabilités de la gestion financière et budgétaire continueront d'être partagées au sein de l'Agence jusqu'à la prise en main complète par les unités de mise en œuvre.	Rédaction d'un manuel de procédures financières		X	X	X				BFU	0,40		La rédaction du manuel sera finalisée d'ici à la fin de la période de référence
134	4	2.2.4.2	Gestion financière	Les responsabilités de la gestion financière et budgétaire continueront d'être partagées au sein de l'Agence jusqu'à la prise en main complète par les unités de mise en œuvre.	Phase III du budget Frontières intelligentes Délégation des tâches du responsable des autorisations dans le respect des limites fixées		X	X					BFU	0,50		>75 % des responsables d'unités recevront des délégations
135	4	2.2.4.2	Gestion financière	Les responsabilités de la gestion financière et budgétaire continueront d'être partagées au sein de l'Agence jusqu'à la prise en main complète par les unités de mise en œuvre.	Phase III du budget Frontières intelligentes Traitement de bout en bout des engagements et des flux de paiements dans ABAC		X	X					BFU	0,20		Fin de l'initiation et de la vérification opérationnelles fondées uniquement sur les fiches de transmission

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
136	4	2.2.4.2	Gestion financière	Les responsabilités de la gestion financière et budgétaire continueront d'être partagées au sein de l'Agence jusqu'à la prise en main complète par les unités.	Phase III du budget Frontières intelligentes Un support direct en termes de conseil et d'alerte précoce est fourni aux unités organisationnelles grâce à la mise en œuvre de lignes budgétaires spécifiques		X	X	X	X		BFU	1,80		Le taux d'exécution budgétaire (toutes affectations) sera amélioré par rapport au précédent exercice financier
137	4	2.2.4.3	Logistique et gestion de l'infrastructure:	Collaborer avec les autorités estoniennes responsables du projet de siège permanent, les soutenir et les conseiller, et faire appel à des experts techniques externes lorsque nécessaire.	Poursuivre la collaboration engagée avec les autorités estoniennes responsables du projet de siège permanent, les soutenir et les conseiller, et faire appel à des experts techniques externes lorsque nécessaire.	X	X	X	X	X	X	BFU	0,30		Le projet de siège permanent se poursuit comme prévu.
138	4	2.2.4.4	Passation de marchés	Les contrats importants de maintenance et de développement des systèmes et des infrastructures partagées sont conformes aux meilleures pratiques et au savoir-faire tiré de l'expérience.	Laboratoires et séminaires sur les contrats-cadres MWO: poursuite de l'approche de mise en commun des pratiques pour effectuer des analyses trans-secteurs et améliorer en permanence les contrats informatiques; recueil des meilleures pratiques et du savoir-faire tiré de l'expérience dans un catalogue.		X		X			BFU	0,25		Deux laboratoires/séminaires de mise en commun des pratiques seront organisés au cours de la période de référence

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
139	4	2.2.4.4	Passation de marchés	Les contrats importants de maintenance et de développement des systèmes et des infrastructures partagées sont conformes aux meilleures pratiques et au savoir-faire tiré de l'expérience.	Toute nouvelle procédure d'achat public sera conçue conformément aux meilleures pratiques et au savoir-faire tiré de l'expérience, et conformément aux catalogues de pratiques communes.		X	X	X	X		BFU	0,25		Toutes les meilleures pratiques et le savoir-faire tiré de l'expérience applicables seront appliqués aux nouveaux appels d'offres
140	4	2.2.4.4	Passation de marchés	Les contrats importants de maintenance et de développement des systèmes et des infrastructures partagées sont conformes aux meilleures pratiques et au savoir-faire tiré de l'expérience.	Transition du contrat MWO VIS/BMS. Les activités incluent la création et la gestion des accords contractuels afin de garantir une transition en douceur, conforme aux conditions juridiques et financières prévues (par ex. licences, passation de la gestion HW, processus de due diligence).		X	X				BFU	1,50		Le processus de transition sera conduit sans interruption dans les domaines financier et juridique.
141	4	2.2.4.5	RH	Plan de formation annuel du personnel	Des formations seront organisées dans les domaines du développement des compétences, de la gestion financière, de la gouvernance de l'UE, des RH, du développement organisationnel, de la communication et de la planification stratégique	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,20		90 % des membres du personnel suivront au moins une formation de l'Agence

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP inter ne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
142	4	2.2.4.5	RH	Plan de formation annuel du personnel	L'offre de solutions d'e- Learning au personnel sera étoffée (solutions produites en interne ou fournies par des prestataires de services)	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,20		Développement et mise à jour de 4 modules d'e-learning, mise à jour trimestrielle du catalogue
143	4	2.2.4.5	RH	Plan de formation annuel du personnel	Continuer de développer une culture de l'apprentissage dans l'organisation (un catalogue des formations est disponible sur l'intranet)	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,10		Le catalogue des formations d'eu-LISA comprend au moins 20 cours généraux et 5 cours techniques
144	4	2.2.4.5	RH	Plan de formation annuel du personnel	Organiser des formations techniques pour les membres du personnel du département opérationnel dans STR	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,30	240 000 €	Au moins 6 cours de cette catégorie au cours de la période de référence
145	4	2.2.4.5	RH	Plan de formation annuel du personnel	Suivi et intervention lorsque nécessaire dans la liste des compétences du personnel de l'Agence (d'ici là, l'ICP pertinent aura été développé)	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,05		80 % des membres du personnel disposent des compétences du personnel établies chaque année pour leur famille d'emploi

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
146	4	2.2.4.5	RH	Plan de formation annuel du personnel	Un programme d'accueil pour les nouvelles recrues est assuré et comprend tous les aspects organisationnels pertinents		X	X	X	X	X	HRTU	0,05		100 % des nouvelles recrues bénéficient d'une formation d'introduction
147	4	2.2.4.5	RH	Plan de formation annuel du personnel	Le personnel a la possibilité de suivre des cours à horaires adaptés en interne pour apprendre une troisième langue européenne (y compris le personnel travaillant en horaires décalés)	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,10		Un niveau de troisième langue B2 devra être acquis par tous les membres du personnel dans les trois ans suivant l'embauche.
148	4	2.2.4.5	RH	Service de gestion du personnel efficace	Gestion des congés et du temps de travail (vérification des présences et des absences, flexitime, horaires décalés, astreintes)	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,40		Toutes les fiches de congé/travail du personnel sont vérifiées dans un délai d'un mois après soumission aux RH
149	4	2.2.4.5	RH	Service de gestion du personnel efficace	Administration du personnel (vérification des droits et des aides sociales, facilitation de leur distribution, transmission et coordination d'informations entre les salariés et le BGP).	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,50		Pour tous les processus d'administration du personnel, les délais de traitement ne doivent pas dépasser deux mois calendaires

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP inter ne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
150	4	2.2.4.5	RH	Service de gestion du personnel efficace	Administration des avantages et allocations offerts aux salariés par l'Agence (frais de crèche, école, garderie des enfants du personnel, examen médicaux)	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,30		Tous les dossiers individuels du personnel doivent être mis à jour par le département RH d'eu-LISA dans le délai d'un mois suivant toute notification par les membres du personnel
151	4	2.2.4.5	RH	Service de gestion du personnel efficace	Conseils au personnel sur les avantages et droits	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,20		Une enquête de satisfaction du personnel sera conduite pour vérifier que plus de 75% des membres du personnel sont satisfaits des conseils offerts par le service RH sur les avantages et droits
152	4	2.2.4.5	RH	Service de gestion du personnel efficace	Coopération avec le comité du personnel d'eu- LISA	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,30		Les représentants HRTU participeront à toutes les réunions pertinentes du comité du personnel
153	4	2.2.4.5	RH	Service de gestion du personnel efficace	Administration personnelle des nouvelles recrues pour le projet Frontières intelligentes	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,80		L'administration des dossiers de nouvelles recrues devra être finalisée dans un délai d'un mois suivant leur prise de fonctions
154	4	2.2.4.5	RH	Politique de ressources humaines efficace, administration des dossiers et gestion des ressources humaines	Préparation, négociation, introduction et mise à jour des dispositions d'application (DA) au sein d'eu-LISA	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,30		Dispositions d'application adoptées
155	4	2.2.4.5	RH	Politique de ressources humaines efficace, administration des dossiers et gestion des ressources humaines	Préparation de recommandations internes pour le personnel et organisation de sessions de sensibilisation sur les thèmes pertinents	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,30		ICP – Au moins 4 sessions pendant l'année sur deux thématiques
156	4	2.2.4.5	RH	Politique de ressources humaines efficace,	Améliorer l'efficacité de l'introduction des outils informatiques RH	X	X	X	X	X	X	HRTU	1,00		Les rapports RH pertinents seront inclus dans les rapports trimestriels sur la mise en œuvre du PTA 2016

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
				administration des dossiers et gestion des ressources humaines											
157	4	2.2.4.5	RH	Politique de ressources humaines efficace, administration des dossiers et gestion des ressources humaines	Mise en œuvre et modification de la stratégie RH et de la politique de rétention du personnel de l'Agence	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,20	Stratégie RH et politique de rétention à jour, reflétant la réalité et l'évolution du mandat et du travail de l'Agence	
158	4	2.2.4.5	RH	Politique de ressources humaines efficace, administration des dossiers et gestion des ressources humaines	Préparation de la politique du personnel pluriannuelle (PPPA)	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,50	La PPPA sera communiquée à la direction et au CA conformément aux délais fixés	
159	4	2.2.4.5	RH	Politique de ressources humaines efficace, administration des dossiers et gestion des ressources humaines	Contribution au développement de l'organisation, préparation des documents stratégiques, rapports, suivi budgétaire de l'Agence dans le domaine des RH	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,20	Présentation des documents stratégiques HRTU (PTA, PT pluriannuel, RAA, etc.) dans les délais fixés	
160	4	2.2.4.5	RH	Mise en œuvre d'un système d'évaluation du personnel transparent et juste	Lancement et suivi de l'exercice d'évaluation annuel reflété dans le Passeport carrière d'eu-LISA	X	X	X			X	HRTU	0,20	Conformité à 100 % avec les délais fixés dans les dispositions d'application	
161	4	2.2.4.5	RH	Mise en œuvre d'un système d'évaluation du personnel transparent et juste	Le rapport final d'évaluation est consigné dans le Passeport carrière d'eu-LISA	X		X	X		X	HRTU	0,10	Conformité à 100 % avec les délais fixés dans les dispositions d'application	
162	4	2.2.4.5	RH	Mise en œuvre d'un système d'évaluation du	Lancement et suivi de l'exercice de reclassement (promotion) qui sera	X			X	X	X	HRTU	0,20	Conformité à 100 % avec les délais fixés dans les dispositions d'application	

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
				personnel transparent et juste	reflété dans le Passeport carrière d' eu-LISA										
163	4	2.2.4.5	RH	Mise en œuvre d'un système d'évaluation du personnel transparent et juste	Le rapport final de reclassement est consigné dans le Passeport carrière d'eu-LISA	X				X	X	HRTU	0,10	Conformité à 100 % avec les délais fixés dans les dispositions d'application	
164	4	2.2.4.5	RH	Mise en œuvre d'un système d'évaluation du personnel transparent et juste	Sessions de sensibilisation et de formation sur l'évolution de carrière pour le personnel et les cadres	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,20	90 % des membres du personnel assisteront à au moins une session de sensibilisation par an	
165	4	2.2.4.5	RH	Mise en œuvre d'un système d'évaluation du personnel transparent et juste	Recommandations au personnel et à l'encadrement sur les dispositions d'application et les décisions de l'UE pertinentes (et meilleurs pratiques des autres agences de l'UE) en matière d'évaluation et de développement du personnel				X			HRTU	0,10	Les recommandations pertinentes seront publiées d'ici au 1er juin 2016	
166	4	2.2.4.5	RH	Mise en œuvre d'un système d'évaluation du personnel transparent et juste	Contrôle Interne de toutes les entrées pertinentes dans Allegro (outil RH électronique)	X			X		X	HRTU	0,10	98 % des données RH pertinentes dans la base de données Allegro sont correctes et à jour	
167	4	2.2.4.5	RH	Maintenir la stabilité du service de paie	Paie, conseil aux salariés sur des aspects financiers et sur les salaires et allocations, actions correctives avec le BGP si nécessaire	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,90	100 % des salaires sont versés dans les délais prévus aux salariés	
168	4	2.2.4.5	RH	Maintenir la stabilité du service de paie	Contrôle interne de la régularité du processus de paiement	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,10	Les exceptions concernent moins de 5 % de l'ensemble des salaires mensuels	

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
169	4	2.2.4.5	RH	Recrutement & rétention du personnel pour atteindre les objectifs fixés	Lancement et organisation des processus de sélection et de recrutement destinés à répondre aux besoins organisationnels d'eu-LISA, conformément aux dispositions d'application	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,50		Les postes doivent être pourvus dans un délai maximal de 5 mois à compter de la publication de l'avis de vacance
170	4	2.2.4.5	RH	Recrutement & rétention du personnel pour atteindre les objectifs fixés	Participation au processus de sélection et travail des comités de sélection (DV, BS)	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,50		Les rapports sur l'avancement du recrutement, les PV de réunion des comités de sélection, les rapports statistiques sur les sélections seront inclus dans la politique pluriannuelle du personnel
171	4	2.2.4.5	RH	Recrutement & rétention du personnel pour atteindre les objectifs fixés	Recrutement de nouveaux personnels pour le programme Frontières intelligentes [environ 29 postes supplémentaires]		X	X	X	X		HRTU	2,00		Nombre de personnes recrutées selon la politique du personnel
172	4	2.2.4.5	Gestion des documents (fait partie, sur le plan organisationnel, des tâches du service RH)	L'Agence continuera de mettre en œuvre et de développer des systèmes efficaces de gestion des informations et de la documentation	Mise en œuvre du plan de rétention de la documentation 2016 de l'Agence	X	X	X	X	X	X	HRTU	1,00		Le système de gestion électronique de la documentation sera effectif d'ici à la fin 2016
173	4	2.2.4.6	Améliorer la communication interne	Promouvoir la mission, la vision et les valeurs centrales de l'Agence et les utiliser comme une trame pour le développement de la culture d'entreprise	Coordination et création de publications internes (lettre d'information) et alimentation de l'intranet d'eu-LISA (Questions & Réponses et Fiche d'information)	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,30		La lettre d'information sera produite sur une base trimestrielle et le contenu de l'intranet sera mis à jour chaque mois
174	4	2.2.4.6	Améliorer la communication interne	Promouvoir la mission, la vision et les valeurs centrales de l'Agence et les utiliser comme une trame pour le	Organisation d'événements internes (teambuilding)	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,10		Un événement annuel pour l'ensemble du personnel, 2 événements annuels spécifiques au site

#	OBJEC TIF STRAT.	WP2016 SECTION REF	DESCRIPTION DE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉSULTAT 2016	ACTIVITÉ ANNUELLE/ACTIVITÉS	CALENDRIER						PROPRIÉ TAIRE	BUDGET & ETP		
						<	T1	T2	T3	T4	>		ETP interne	Budget alloué	INDICATEUR DE PERFORMANCE
				développement de la culture d'entreprise											
175	4	2.2.4.6	Améliorer la communication interne	Améliorer la communication interne entre les sites de l'Agence	Développer une large gamme de stratégies et de tactiques de communication ciblées telles que des blogs, des diffusions sur internet, la gestion des intranets, des tournées de présentation, des réunions d'équipes, des présentations et une large palette de communications écrites.	X	X	X	X	X	X	HRTU	0,65	Participation de 90 % du personnel à l'ensemble des initiatives de communication interne	
176	4	2.2.4.7	Audit interne	Au moins 80 % des engagements pris à la suite des audits sont mis en œuvre ainsi que spécifié dans le plan d'audit interne	Rédiger le plan d'audit interne et le soumettre au directeur exécutif et au CA pour validation		X					IAC	0,10	Le plan d'audit interne sera adopté d'ici à la fin février 2016.	
177	4	2.2.4.7	Audit interne	Au moins 80 % des engagements pris à la suite des audits sont mis en œuvre ainsi que spécifié dans le plan d'audit interne	Planifier, mettre en œuvre et communiquer chaque engagement d'audit (sous-traité ou interne) conformément à la procédure opérationnelle standard.						X	IAC	0,80	Le rapport d'assurance qualité ne révèle aucun élément particulier	
178	4	2.2.4.7	Audit interne	Au moins 80 % des engagements pris à la suite des audits sont mis en œuvre ainsi que spécifié dans le plan d'audit interne	Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du plan d'audit interne		X	X	X	X	X	IAC	0,10	Le rapport sur la mise en œuvre est communiqué chaque trimestre au DE et au CA	

Annexe B: Prévisions budgétaires 2016: Prévisions budgétaires de haut niveau pour 2016 (engagements C1)

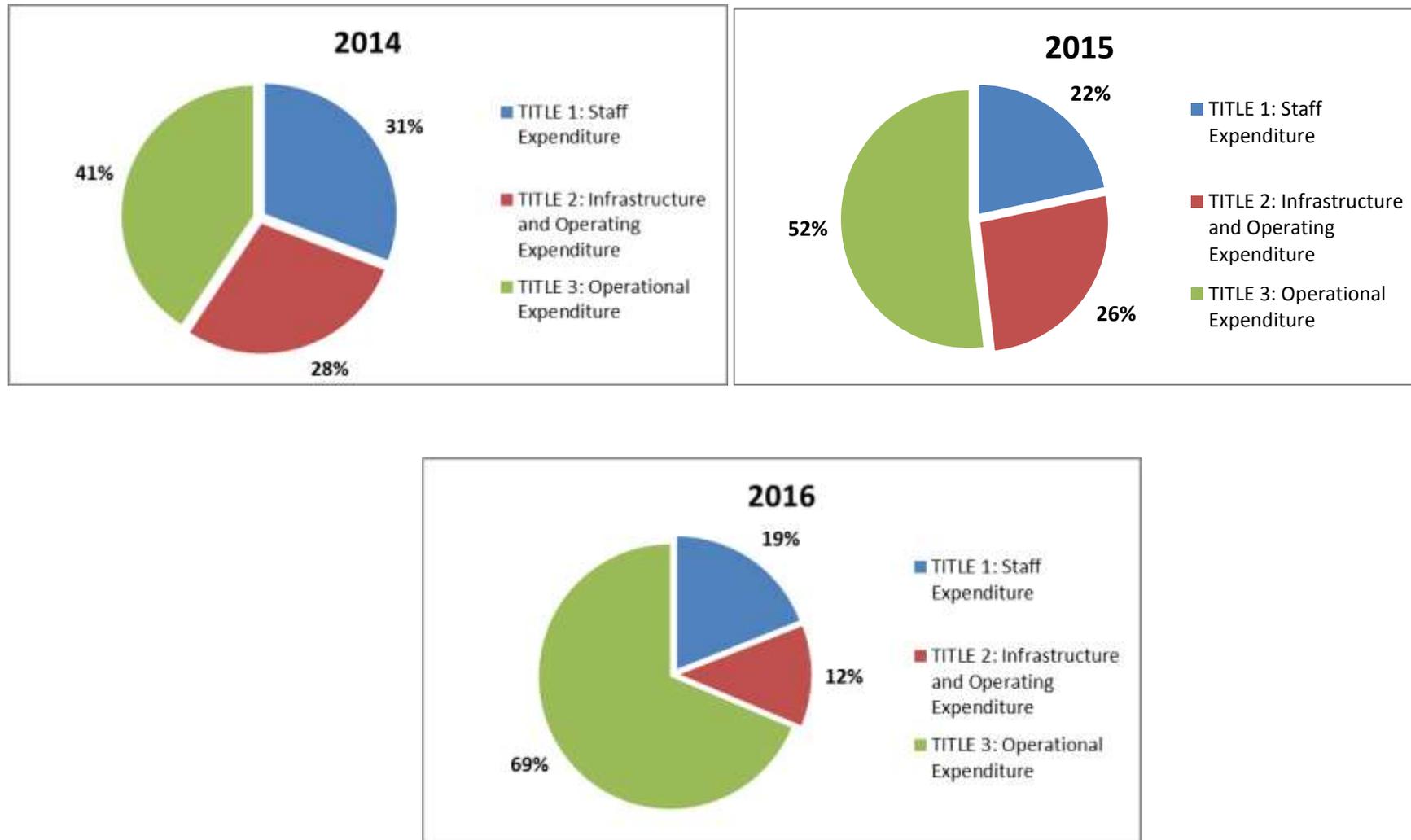
Description	2014 ²³	2015 ²⁴	2016 ²⁵
Titre 1: Dépenses de personnel	18 290 000	14 655 354	15 241 848
Titre 2: Dépenses d'infrastructure et d'exploitation	16 850 000	17 882 000	9 802 000
<i>B3-o-Infrastructure partagée (systèmes centraux)</i>	9 050 000	3 710 000	7 032 000
<i>SIS II</i>		1 300 000	11 795 000
<i>VIS/BMS</i>	6 500 000	24 400 000	29 500 000
<i>Eurodac</i>	5 500 000	1 000 000	2 825 000
<i>Services externes de soutien directement liés aux systèmes centraux</i>	1 550 000	3 056 500	2 546 152
<i>Réunions & missions directement liées aux systèmes centraux</i>	950 000	715 246	540 000
<i>Formations directement liées aux opérations</i>	690 000	840 000	740 000
Titre 3: Dépenses opérationnelles	24 240 000	35 021 746	54 978 152
Total	59 380 000	67 559 100	80 022 000

²³ Budget initial

²⁴ Budget après première modification

²⁵ Estimation finale des revenus et dépenses

Annexe B: Prévisions budgétaires 2016: Composition du budget par titre



Annexe C: Aperçu des risques critiques et des mesures d'atténuation

eu-LISA considère son cadre et ses processus de gestion des risques comme l'un des facteurs clés d'une mise en œuvre en douceur et efficace de son programme de travail. L'Agence a développé et mis en œuvre un processus de gestion des risques à l'échelle de l'organisation, qui est pleinement intégré dans le cycle de planification et de rapports annuels (conformément avec la norme de contrôle interne (NCI) no 6 de la Commission). Le registre des risques de l'Agence comprend les risques identifiés et les réponses adéquates. Il définit également la responsabilité de chaque risque au sein de l'Agence. Des plans d'action définissent les mesures d'atténuation qui doivent être prises dans chaque cas.

Un risque est considéré comme important et signalé dans le PT et dans le RAA suivant dès lors qu'il appartient à l'une des catégories d'impact suivantes:

- compromet la réalisation des objectifs stratégiques ou la mise en œuvre concrète du mandat de l'Agence;
- cause un préjudice sérieux aux parties prenantes ou aux partenaires de l'Agence (Commission, États membres, entreprises, citoyens, etc.);
- nécessite une intervention urgente au niveau politique (Conseil/Parlement) concernant la performance de l'Agence;
- se traduit par une violation des lois et règlements;
- donne lieu à une perte matérielle et/ou financière importante;
- compromet la sécurité du personnel de l'Agence; ou
- porte gravement préjudice à l'image et à la réputation de l'Agence.

Le tableau ci-dessous présente les risques organisationnels majeurs identifiés pour l'Agence. [Ces risques seront examinés pendant l'atelier annuel de gestion des risques prévu le 5 novembre 2014 et pourront être modifiés ou reclassés].

ID	Description du risque	Objectifs stratégiques	Réponse	Résumé des mesures d'atténuation
R1	Insuffisance de personnel Achats & volume de travail trop important, ajoutés au fait que le personnel de l'Agence est réparti sur deux sites différents, ce qui affecte la gestion des contrats d'approvisionnement de l'Agence	1.2	Réduire	Renforcer la planification & la coordination; augmenter l'effectif de l'équipe Achats; sensibiliser le personnel de l'Agence à l'importance de la planification des besoins d'achat; identifier des opportunités d'achats conjoints avec les États d'accueil et/ou les organes de l'UE.
R2	Les locaux distincts du siège de l'Agence et du site de sauvegarde pourraient donner lieu à une perte de cohésion dans la gestion et l'organisation	(1) 2 283 4	Accepter	Accepter le risque de manière provisoire mais entamer une étude technique pour rechercher des stratégies potentielles d'efficacité de la structure organisationnelle.
R3	Mauvaise coordination de la planification & mauvaise planification des projets	1	Réduire	Identifier des projets potentiels pouvant nécessiter des ressources supplémentaires et évaluer celles-ci 2) obtenir les ressources

ID	Description du risque	Objectifs stratégiques	Réponse	Résumé des mesures d'atténuation
	donnant lieu à des pertes d'efficacité dans l'allocation des ressources ou compromettant les échéances des projets			supplémentaires nécessaires par le biais de contractants externes (si possible).
R4	Mauvaise communication de l'évaluation de l'impact législatif & absence de planification anticipée donnant lieu à des programmes de travail et des prévisions budgétaires non réalistes	1, 2, 3, 4	Réduire	Introduire une feuille de route des propositions législatives pertinentes et importantes susceptibles d'impacter l'Agence au troisième trimestre 2014 & introduire un outil de communication mensuelle des résultats à l'équipe d'encadrement au quatrième trimestre 2014;
R5	Une mise en œuvre mal coordonnée des normes sectorielles pertinentes pour une gouvernance d'entreprise en matière de TIC lors du déploiement de la gouvernance d'entreprise de l'agence est susceptible d'affecter la gouvernance de l'Agence dans son ensemble.	1, 2, 3, 4	Réduire	Examiner la gouvernance d'entreprise de l'Agence en matière de TIC et créer une stratégie et un plan de mise en œuvre de l'e-LISA pour accompagner l'ensemble des développements dans le domaine des TIC et garantir sa conformité avec les normes sectorielles et les meilleures pratiques.
R6	Réductions du budget de l'Agence donnant lieu à des écarts entre les ressources disponibles et les résultats fixés dans le PT.	1, 2, 3	Réduire	Examen régulier et révision des priorités au sein du portefeuille de projets de l'Agence et des ressources humaines et budgétaires allouées.
R7	L'absence de concertation avec les parties prenantes au stade de l'élaboration du PTA se traduit par un engagement réduit des parties prenantes dans les activités de l'Agence	1, 2, 3, 4	Réduire	Consultation en amont des présidents des groupes consultatifs sur les priorités de travail annuelles ; révision du calendrier d'établissement du programme de travail pour refléter la participation en amont des parties prenantes et leur allouer plus de temps pour formuler des commentaires sur le projet de PT; après adoption du PTA, rédiger un rapport analytique pour le réseau des conseillers JAI de Bruxelles pour une meilleure diffusion.
R8	Une allocation inadéquate des ressources dédiées aux services et à l'infrastructure TIC	3	Réduire	De nouvelles ressources externes seront disponibles à compter de l'entrée en vigueur d'un nouveau contrat cadre en novembre

ID	Description du risque	Objectifs stratégiques	Réponse	Résumé des mesures d'atténuation
	<i>d'entreprise pourrait freiner le travail et la performance quotidiens</i>			<i>11/2016. Le rôle des ressources internes devra être revu.</i>
R9	<i>L'absence d'un système et de procédures de gestion de la documentation solides pourrait conduire à une perte de documents.</i>	1, 2, 3, 4	Accepter	<i>Accepter le risque de manière provisoire mais continuer de rechercher de possibles MA dans le cadre de l'effort permanent de mise en œuvre d'une infrastructure d'entreprise cohérente en matière de TIC (y compris MS SharePoint).</i>
R10	<i>Le retard des travaux de reconstruction à Strasbourg lié à de nouvelles réductions de budget conduit à une baisse de l'efficacité et à l'augmentation du taux de roulement du personnel.</i>	1, 2, 3, 4	Réduire	<i>La procédure visant à louer des bureaux provisoires à Strasbourg devrait être lancée prochainement. Un projet de reconstruction supplémentaire à Strasbourg débutera début 2016 & est devrait durer 36 mois.</i>
R11	<i>Si l'Agence n'est pas en mesure d'atteindre les niveau d'utilisation du budget prévus dans la circulaire relative au budget, des coupes automatiques seront effectuées dans les postes attribués par la Commission</i>	1, 2, 3, 4	Réduire	<i>Garantir l'appui de la direction en ce qui concerne les prévisions financières: décentralisation du processus budgétaire et redistribution de la propriété au sein de l'Agence; suivi systématique et prévisions du budget (fréquence de révision liée à la dimension et l'importance de la ligne budgétaire) avec implication active du détenteur de budget; augmenter les ressources: recruter un responsable budget spécifique, à plein temps; améliorer l'architecture contractuelle pour les contrats de systèmes importants; augmenter l'expertise des initiateurs et vérificateurs opérationnels;</i>
R12	<i>Incapacité de l'Agence à mener à bien des éléments de ses tâches opérationnelles principales dans leur intégralité en raison d'un personnel insuffisant dans certaines fonctions relevant du domaine d'opérations</i>	1, 2, 3, 4	Réduire	<i>Renforcer et, lorsque possible, automatiser les outils techniques pour soutenir le personnel opérationnel; 2) effectuer une évaluation biannuelle des besoins de formation opérationnelle en étroite collaboration avec les RH, afin d'identifier les lacunes; 3) lorsque possible, recruter des contractants temporaires ayant l'expertise ou les connaissances nécessaires lorsque cela est possible en vertu du contrat cadre</i>

Annexe D: Tableau récapitulatif des grands marchés publics et des projets prévus en 2016

REF	Référence de la section du budget	Description du projet	Explication/Justification	Budget estimé (en Mio EUR)	Marché public nécessaire?	Commentaires
1	32	Mise en œuvre du contrat-cadre pour le maintien en bon état de fonctionnement du VIS/BMS	Services de maintenance correctifs, adaptatifs et évolutifs, incluant la fourniture de matériel et de logiciels afin de garantir le fonctionnement du VIS et du BMS conformément aux exigences réglementaires.	29,5	Oui, pour le contrat-cadre pour le maintien en bon état de fonctionnement qui débutera en septembre 2016.	Le contrat actuel expirera en août 2016. Une procédure pour un nouveau contrat-cadre a été lancée en 2015. Le budget estimé doit couvrir les deux contrats.
2	33	Activités de maintien en bon état de fonctionnement en cours pour EURODAC conformément au contrat-cadre actuel.	Services de maintenance correctifs, adaptatifs et évolutifs, incluant la fourniture de matériel et de logiciels afin de garantir le fonctionnement d'EURODAC conformément aux exigences réglementaires..	2,85	Non	Les activités seront réalisées conformément au contrat Recast FWC actuel. Il expirera en juin 2016 et sera remplacé par un nouveau contrat cadre de maintien en bon état de fonctionnement (voir ligne 11).
3	30	Services de soutien externes – Équipement unique partagé de	Une structure unique de sauvegarde des données sera en place et prête à	3,0	N°	

REF	Référence de la section du budget	Description du projet	Explication/Justification	Budget estimé (en Mio EUR)	Marché public nécessaire?	Commentaires
		sauvegarde des données	fonctionner avec tous les systèmes à la fin 2016 au plus tard, afin d'éviter tout renouvellement lié à une obsolescence.		Des contrats spécifiques seront élaborés sur la base des FWC pertinents.	
4	30	Mise en œuvre d'une plateforme virtuelle pour les systèmes centraux (SIS II, Eurodac, VIS, BMS).	Mise hors service des environnements de test physiques et remplacement par un environnement virtuel avant fin 2016	2,0	N° Des contrats spécifiques seront élaborés sur la base des FWC pertinents.	
5		Évolutions du BGP; solutions ITSM	Évolution du bureau de gestion des projets: Mise en œuvre d'un outil de rapport pour les ICP (indicateurs clés de performance) , les ANS et les statistiques; évolution du bureau de gestion des projets: suivi du statut des projets; établissement d'un suivi intégré au sein des systèmes gérés par l'agence; intégration de la base de données de	1.25	N° Des contrats spécifiques seront élaborés sur la base des FWC pertinents.	

REF	Référence de la section du budget	Description du projet	Explication/Justification	Budget estimé (en Mio EUR)	Marché public nécessaire?	Commentaires
			gestion de la configuration ITSM (CMDB) avec la gestion d'actifs d'eu-LISA et établissement d'une source d'information unique de gestion d'actifs; préparation en cours de la certification ITSM pour 2017			
6		Prestations de traduction externe	Support technique aux fonctions administratives et opérationnelles (services de soutien externes)	2,7	N° Des contrats spécifiques seront élaborés sur la base des FWC pertinents (eu-LISA).	
7	30	Système de gestion de la continuité des activités	Conseils en matière d'audit et d'évaluation. Mise en œuvre de la stratégie de gestion de la continuité des activités via le système de gestion de la continuité des activités (conforme à la norme ISO22301) dans les systèmes CU et BCU. Des frais d'audit, d'évaluation et de conseil sont prévus en 2016.	0,15	N° Des contrats spécifiques seront élaborés sur la base des FWC pertinents.	

REF	Référence de la section du budget	Description du projet	Explication/Justification	Budget estimé (en Mio EUR)	Marché public nécessaire?	Commentaires
8		Évolutions du réseau Testa-NG; évolutions du réseau	Conseils et achats	0,85	N° Des contrats spécifiques seront élaborés sur la base des FWC pertinents.	
9		Maintien en bon état de fonctionnement de SISII	Services de maintenance correctifs, adaptatifs et évolutifs, incluant la fourniture de matériel informatique et de logiciels afin de garantir le fonctionnement de SISII conformément aux exigences réglementaires pertinentes.	11.8	N° Contrats spécifiques pour la maintenance évolutive et l'assistance technique prévues par le contrat cadre SIS II.	Évolution de l'AFIS à couvrir par un RFS d'environ 9,7 millions répartis de la manière suivante: 7,5 millions d'euros dérivant de la re-programmation des activités SIS; 1,57 millions d'euros dus à un transfert de la ligne budgétaire 2010 - dépenses pour les locaux en France à la ligne budgétaire 3100 - contrat Maintien en bon état de fonctionnement (MWO) de SIS II, représentant des contingences pour le projet de reconstruction de Strasbourg non approuvé par l'autorité budgétaire; 0,66 million d'euros provenant de la réaffectation des crédits RO de pays associés - en plus des crédits C1. L'évolution de l'AFIS requiert l'extension du contrat MWO actuel à la quatrième année, comme prévu dans le contrat, de même qu'une

REF	Référence de la section du budget	Description du projet	Explication/Justification	Budget estimé (en Mio EUR)	Marché public nécessaire?	Commentaires
						augmentation du plafond de SC4 (évolutions).
10	30	Contrat cadre pour une infrastructure commune partagée.	Contrat cadre de fourniture de matériel informatique, logiciels, services d'intégration, maintenance horizontale de l'infrastructure de systèmes centraux, y compris la sécurité et l'informatique d'entreprise lorsque nécessaire.	n.d.	Oui	L'Agence prévoit de lancer au premier trimestre 2016 l'appel d'offres relatif au contrat cadre pluriannuel (3+1+1+1 années). Le budget prévisionnel est estimé à 40 millions d'euros (ratio fourniture/services estimé à 60:40).
11	33	Maintien en bon état de fonctionnement d'EURODAC	Services de maintenance correctifs, adaptatifs et évolutifs, incluant la fourniture de matériel informatique et de logiciels afin de garantir le fonctionnement d'EURODAC conformément aux exigences réglementaires pertinentes.	n.d.	Oui	L'Agence prévoit de lancer au quatrième trimestre 2016 l'appel d'offres relatif au contrat cadre pluriannuel (3+1+1+1 années). Le budget prévisionnel est estimé à 22,69 millions d'euros.
SOUS-TOTAL				53,97		
AUTRES ACHATS				1,0		

REF	Référence de la section du budget	Description du projet	Explication/Justification	Budget estimé (en Mio EUR)	Marché public nécessaire?	Commentaires
		(Réunions et missions directement liées aux opérations, formation pour soutenir les opérations, achats à faibles montants).				
		TOTAL		54,97		